



# Le News Coulongeois



N° 88

Hiver 2023







# EDITO

Très bonne année à vous tous ! Que 2023 vous apporte beaucoup de bonheur, de moments joyeux avec une pointe d'imprévu pour donner un petit goût épicé à notre vie.

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année. Nous avons tous été bien gâtés à Noël et je ne peux m'empêcher de penser aux pays qui sont en guerre ou qui n'ont pas ou peu de liberté. Cela fera bientôt un an que l'Ukraine et la Russie sont en guerre et malheureusement le conflit semble se durcir.

Gardons espoir malgré tout et savourons la chance que nous avons de vivre dans un pays libre. Sachons profiter des petits bonheurs qui jalonnent notre vie chaque jour.

Ça y est ! Ils reviennent les moments festifs, les rendez-vous habituels de notre commune qui nous permettent de nous retrouver et d'échanger. Le dernier en date était la galette des rois qui n'avait pas eu lieu depuis 2 ans ! Quel plaisir de se retrouver tous ensemble pour partager non seulement

la galette mais aussi les nouvelles des uns et des autres.

C'est pour toutes ces raisons que je suis heureux lorsque les bénévoles organisent une manifestation et que nous avons le plaisir et la liberté d'y participer.

C'est ensemble que nous pouvons continuer à faire vivre, développer et faire rayonner notre village.

Encore bonne année à tous sous le signe de l'espérance et de la solidarité !

A bientôt !



# Sommaire

Informations pratiques .....	4
Etat Civil.....	6
Agenda.....	7
Nouvelles brèves – informations .....	8
Compte-Rendu du conseil municipal du 29 septembre 2022 .....	10
Compte rendu du conseil municipal du 6 décembre 2022 .....	17
Halloween.....	20
Bienvenue aux nouveaux habitants.....	21
Le verger communal .....	22
Soirée beaujolais.....	23
Préparatifs de Noël à Coulonges-Cohan .....	24
Le retour de la galette des rois ! .....	27
Association Les Jacques de Rognac.....	28
Quand les gouttes d'eau racontent les histoires de Coulonges.....	29
Recyclez vos déchets ! .....	30
10 chiffres hallucinants sur le plastique.....	31
5 utilisations des cendres de bois pour la maison et le jardin.....	33
Mémoires d'un coulongeois .....	35
Objets connectés .....	36
Passion des mots .....	37

Dictons.....	38
Expressions et proverbes.....	39
Le saviez-vous ? La publicité .....	41
Les bienfaits insoupçonnés de la musique.....	42
Je prends soin de mes reins .....	43
Un beau jardin .....	44
Dis, c'était comment avant ? .....	45
Dernier train pour Lautenbach - Episode 16 .....	46
<i>La ronde des mois</i> .....	50
A Méditer.....	51
5 fruits et légumes par jour : Le poireau .....	52
Cuisine : Comment remplacer les ingrédients de base ? .....	53
Coin recettes.....	54
Qui étaient-ils ?.....	55
Histoires drôles .....	56
Jeux.....	57
Solution des jeux .....	59
Petites annonces .....	61

# Informations pratiques

## La mairie

10, rue de la ferronnerie – 02130 Coulonges-Cohan

Tel : 03 23 69 43 32 – courriel : [mairie.coulonges-cohan@orange.fr](mailto:mairie.coulonges-cohan@orange.fr)

Ouverture de la mairie : 9 h à 11 h les mardis, jeudis, vendredis et sur rendez-vous

Merci de respecter ces horaires pour faciliter le travail du secrétariat

L'équipe municipale est à votre service en cas de besoin en privilégiant :

- Pour Cohan : Régine Stofferis et Christian Barbier
- Pour Chamery : Caroline Coudrain et David Alexandre
- Pour Villomé et Party : François Leclère, pour Les Neaux : Joël Plistat
- Pour Coulonges et les autres hameaux : Véronique Stragier (mairie), Joaquim Marques (1<sup>er</sup> adjoint), Jean-Luc Granson (2<sup>e</sup> adjoint), Fabrice Mutte, Vincent Conrad

## L'agence postale communale

rue de la sabotterie – 02130 Coulonges-Cohan – 03 23 69 43 50

ouverte de 9 h à 11 h 45 tous les jours, du lundi au samedi

Le ramassage des colis et courriers déposés avant 10 h 00 se fait le jour même.

Vente de timbres et cartes postales.

Fermetures prévisionnelles : du lundi 13 février au samedi 25 février 2023, du lundi 10 avril au samedi 22 avril 2023. Ces dates vous seront confirmées par affichage le moment venu.

Pendant les périodes de fermeture, vos colis et recommandés seront à retirer à la poste de Fère-en-Tardenois.

## L'auberge de la Roue Fleurie

Café, tabac, hôtel et restaurant, 8 rue de la fontaine terrière – 02130 Coulonges-Cohan.

03 23 69 43 02

Ouverte de 8 h à 20 h tous les jours sauf les lundis et mardis



<https://www.facebook.com/AubergeDeLaRoueFleurie/>

## Coulonges-Cohan online



<https://www.facebook.com/Coulongescohan/>

Site Internet : <http://coulongescohan.free.fr>

Blog de la commune : <http://coulongescohan.over-blog.com>



Téléchargez l'application « Maelis » sur votre téléphone portable pour être informé en temps réel des actus de Coulonges-Cohan

## La paroisse Notre Dame des Rives de l'Ourcq

2 rue Jules Leclerc – 02130 Fère en Tardenois

Permanences téléphoniques 24 h / 24 : 03 23 82 24 58 – Courriel : [paroisse02130@gmail.com](mailto:paroisse02130@gmail.com)

Accueil au Presbytère mercredi et samedi de 10 h à 11 h.

Pour connaître les horaires des messes : [ndrivesourcq@soissons.catholique.fr](mailto:ndrivesourcq@soissons.catholique.fr)

 <https://www.facebook.com/NotreDameDesRivesDeLOurcq/>

Correspondant local pour la commune : Désiré Vandepontseele, 2 rue du Pont de la Cornette,

Tél : 03 23 69 02 39

## Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter en mairie pour le recensement militaire entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

## Inscription sur les listes électorales

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en mairie avec une attestation de domicile et leur carte d'identité. L'inscription peut également se faire désormais en ligne depuis le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## Carte d'identité et passeport

N'attendez pas les derniers jours pour faire renouveler vos cartes d'identité et passeports. Les délais peuvent être très longs (1 à 2 mois). La station de délivrance des passeports biométriques et des cartes d'identité est située à la mairie de Fère en Tardenois. La prise de rendez-vous au préalable, à l'accueil de la mairie est obligatoire pour l'établissement du dossier.

Tel mairie de Fère en Tardenois : 03 23 82 54 62

mardi, vendredi, samedi matin de 9 h à 12 h

mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

## Fablio : Transport à la demande !

Profitez du transport à la demande grâce à Fablio, mis en place par la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry.

Contact : Agence Fablio – 31 Grande Rue – 02400 Château-Thierry

03 23 70 98 67 - [fablio@keolis.com](mailto:fablio@keolis.com)

## Cabinet médical de Fère en Tardenois

Le cabinet médical a déménagé au 14 Rue de la Goutte d'Or à Fère en Tardenois (ancien site « Tubest »). Il accueille les Docteurs Charles GODDAERT, Claire-Emmanuelle PETIT FRERE, Anne-Sophie CHARLÉ, Clément GUILLEMIN, Vincent NOBLECOURT, Téléphone 03 67 47 05 04.

## Enedis

En cas de coupure d'électricité, l'opérateur Enedis peut être contacté au 09 72 67 50 02

# Etat Civil

## Il est venu au monde

Kylyan MAQUET, né le 3 janvier 2023

## Ils nous ont quittés

Odette DROUILLET, épouse GOGUET, le 19 octobre 2022

Emmanuel JANICOT, le 3 novembre 2022

## Nouveaux habitants

Elisabeth DODRET et Alexandre QUILLET – Courteaux

Maud MARCHAND et Laurent LECOMTE – 8 rue du fond de bois

Alexandre PORCHER – 22 rue du Poinçon

Bienvenue à tous ! Afin de faire connaissance et de les enregistrer dans notre fichier population, nous remercions les nouveaux habitants de bien vouloir se présenter à la mairie avec leur livret de famille ou une pièce d'identité.

Si vous déménagez, même en restant au sein de la commune, pensez à en informer la mairie.

# Agenda

- Samedi 28 janvier à 10 h : Assemblée générale de l'association La Pépigeoise dans la salle de la mairie
- Vendredi 3 février à 18 h 30 : Assemblée générale du comité des fêtes dans la salle de la mairie
- Samedi 4 février à 15 h : Réunion-débat concernant le projet d'implantation d'éoliennes dans la commune, dans la salle de la mairie.
- Samedi 11 février de 9 h à 12 h : Troc de graines avec la Malle aux graines, organisé par l'association La Pépigeoise, dans la salle de la mairie.
- Jeudi 2 mars : Visite de Provins organisée par l'association DEFI patrimoine, en lien avec l'association Les Jacques de Rognac (voir ci-dessous)
- Dimanche 2 avril de 8 h à 18 h : Consultation citoyenne relative à l'implantation d'un parc d'éoliennes sur la commune de Coulonges-Cohan (au niveau des hameaux de Party et Villomé). Bureau de vote à la mairie. Cette consultation est organisée simultanément dans d'autres communes voisines de Coulonges et susceptibles d'être impactées visuellement.



INVITATION

A l'occasion de la création des nouveaux costumes des scénographies de la Grange aux Dîmes de PROVINS

LE JEUDI 2 MARS 2023

DEFI PATRIMOINE vous invite à une visite de la ville sous la direction de Christian Corvisier, historien de l'architecture

RV à 10H dans le hall de l'office de Tourisme - 4, chemin de Villecran

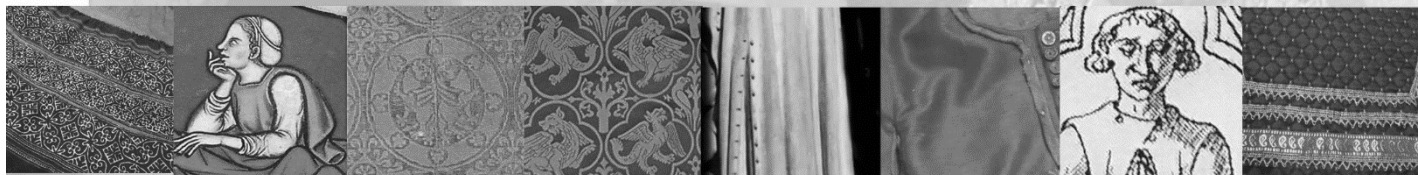
En matinée : Remparts - Grange aux Dîmes (découverte des costumes par Viviane Aubry)

A 12H30 - Déjeuner en ville haute à la «Terrasse du Châtel»

En après midi : Tour César - Collégiale Saint Quiriace - Prieuré Saint Ayoul

Prix : 5 euros pour les membres / 10 euros pour les non membres

Repas à la charge de chaque participant



Sur inscription auprès de [defipatrimoine02130@gmail.com](mailto:defipatrimoine02130@gmail.com) - Réservation avant le 30 janvier - Soyez à l'heure  
Co-voiturage : indiquer qui en a besoin et qui propose une place - Chaussez-vous adéquatement - (3km aller-retour)  
Service de convoyage sur place pour le retour pour les personnes mal marchantes.

# Nouvelles brèves – informations

## **Permanences de la Mission locale**

Ayant vocation d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi, la mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de l'arrondissement de Château-Thierry tiendra une permanence au centre culturel de Fère en Tardenois de 14 h à 16 h, tous les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois.

## **Bonne année !**

Les différentes associations de Coulonges-Cohan vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023 et espèrent vous voir nombreux lors de leurs diverses manifestations

## **Recensement 2023**

Le prochain recensement à Coulonges-Cohan aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Vous recevrez prochainement des informations dans votre boîte à lettres. Merci de réserver un bon accueil à Camille notre agent recenseur.

## **Changements des rencontres du club loisirs et détente**

Les rencontres jeux du club ont désormais lieu tous les lundis après-midi, même pendant les vacances scolaires, de 14 h à 18 h environ, au lieu du mardi.

## **Déchets d'amiante**

La collecte des déchets en amiante peut désormais se faire par les particuliers. Pour cela il suffit de s'inscrire auprès du service de déchets au 03.23.85.34.97. L'agglo fournit un big-bag et celui-ci est facturé 60 euros. Les apports sont limités à 200kg.

## **Projets de rénovation ou construction**

Lorsque vous avez un projet de rénovation ou de construction, merci de vous adresser en mairie afin de vérifier la conformité de vos projets avant vos démarches administratives et ainsi éviter un refus de la communauté d'agglomération de Château-Thierry ou de l'architecte des bâtiments de France.

## Il faut sauver la caserne de pompiers de Coulonges-Cohan !

5... Ils ne sont plus que 5 pompiers volontaires pour assurer les secours des habitants de Coulonges-Cohan et des villages voisins. C'est le constat fait lors de la traditionnelle fête de la Sainte Barbe, patronne des pompiers, ce 21 janvier 2023.

Souhaitons-nous devoir patienter 20 à 30 minutes lorsqu'on sera confronté à une urgence ? Si l'on ne veut pas en arriver là, il faut sauver la caserne de Coulonges-Cohan.

Comment ? : En s'engageant comme pompier volontaire !

En France, quelque 197.100 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Tous pompiers ! ce n'est pas l'âge, ni le sexe, ni la force, ni la taille qui compte !

Pour en savoir plus :

- Consultez la page Internet dédiée (lien en fin d'article)
- Contacter le référent pour la caserne de Coulonges-Cohan, Adrien PEREIRA DA SILVA 06 12 66 94 11, [apereiradasilva@sdis02.fr](mailto:apereiradasilva@sdis02.fr)



<https://www.pompiers.fr/grand-public/devenir-sapeur-pompier/devenir-sapeur-pompier-volontaire-spv>

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 29 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 29 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Véronique STRAGIER, Maire.

### Etaient présents :

Véronique STRAGIER - Joaquim MARQUES - Jean-Luc GRANSON - - Christian BARBIER - Vincent CONRAD -  
Caroline COUDRAIN - François LECLERE - Fabrice MUTTE - Régine STOFFERIS

Absent excusé : David ALEXANDRE - Joël PLISTAT

Secrétaire de Séance : Mme Caroline COUDRAIN

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

### OBJET : Etat d'assiette des coupes pour l'année 2023 (vente de frênes).

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal des communications de Mr BONTE de l'office national des forêts, concernant les coupes à asseoir en 2023 en forêt communale relevant du régime forestier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- 1 – Approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2023 présenté ci-après
- 2 – Demande à l'office national des forêts de bien vouloir procéder en 2022 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées ci-après
- 3 – Pour les coupes inscrites, précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation
- 4 – informe le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé ci-après

### ETAT D'ASSIETTE :

Parcelle	Type de coupe	Volume Réalisab M3	Surf (en ha)	Réglée / Non réglée	Année prévue aménagement	Année proposée par l'onf	Année décidée par le propriétaire	Destination Délivrance en m3	Destination Vente en m3	Mode de vente : Appel offre	Mode de vente : Gré à gré contrat	Mode de mise à disposition à l'acheteur : Sur pied	Mode de mise à disposition à l'acheteur : Façonné	Mode de dévolution Bloc	Mode de dévolution A la mesure
7	AS	400	3.86	NON		2023			400	*		*		*	
8	AS	150	1.5	NON		2023			150	*		*		*	
9	AS	400	3.96	NON		2023			400	*		*		*	
10	AS	150	1.5	NON		2023			150	*		*		*	
11	AS	400	3.91	NON		2023			150	*		*		*	
12	AS	200	2	NON		2023			200	*		*		*	
13	AS	400	3.97	NON		2023			400	*		*		*	
14	AS	100	3.95	NON		2023			100	*		*		*	

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité.

Coupes sanitaires chararose du frêne.

En cas de décision du propriétaire de REPORTER ou SUPPRIMER une coupe, MOTIFS : /

Mode de délivrance des bois d'affouages :

- Délivrance des bois après façonnage : non
- Délivrance des bois sur pied : oui

Pour la délivrance de bois sur pied des bois d'affouage, le conseil municipal désigne comme GARANTS de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

- Mr François LECLERE
- Mr Fabrice MUTTE
- Mr Christian BARBIER
- Mr David ALEXANDRE

Le conseil municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Madame le Maire ou son représentant assistera aux martelages des parcelles n° 7 – 8 – 9 – 10 – 11 – 12 – 13 - 14

.\_\*.\_\*.\_\*.\_\*

**OBJET : Etat d'assiette des coupes pour l'année 2023 (affouages).**

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal des communications de Mr BONTE de l'office national des forêts, concernant les coupes à asseoir en 2023 en forêt communale relevant du régime forestier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- 1 – Approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2023 présenté ci-après
- 2 – Demande à l'office national des forêts de bien vouloir procéder en 2022 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées ci-après
- 3 – Pour les coupes inscrites, précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation
- 4 – informe le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé ci-après

**ETAT D'ASSIETTE :**

Parcelle	Type de coupe	Volume Réalisab M3	Surf (ha)	Réglée / Non réglée	Année prévue aménag	Année proposée par l'onf	Année décidée par propriét	Destination Délivrance : en m3	Destination : Vente en m3	Mode de vente : Appel d'offre	Mode de vente : Gré à gré contrat	Mode de mise à disposition à l'acheteur : Sur pied	Mode de mise à disposition à l'acheteur : Façonné	Mode de dévolution : Bloc	Mode de dévolution : A la mesure
15u	AMEL		4	OUI	2017	2023		150	80	*		*		*	
17a	AMEL		2.4	OUI	2017	2023		140	50	*		*		*	
17b	RGN		1.6	NON	2017	2023		10	30	*		*		*	
19a	AMEL		3.2	OUI	2018	2023		140	60	*		*		*	
19b	RGN		0.8	NON	2018	2023		10	20	*		*		*	

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité.

Motif des coupes proposées en rapport et suppression par l'ONF :  
Coupes non réalisées en 2017 et 2018.

A l'issue de l'exploitation des bois délivrés en affouage (taillis et bois réservés à la commune identifiée par un flachis entouré d'un C à la peinture orange, les bois restants seront vendus en bloc et sur pied. Les houppiers seront réservés à la commune).

Mode de délivrance des bois d'affouages :

- Délivrance des bois après façonnage : non
- Délivrance des bois sur pied : oui

Pour la délivrance de bois sur pied des bois d'affouage, le conseil municipal désigne comme GARANTS de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

- Mr François LECLERE
- Mr Fabrice MUTTE
- Mr Christian BARBIER
- Mr David ALEXANDRE

Le conseil municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Madame le Maire ou son représentant assistera aux martelages des parcelles n° 15 U – 17 A – 17 B – 19 A – 19 B

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**OBJET : Devis pour l'ouverture de cloisonnements d'exploitation dans les parties inaccessibles des parcelles 7, 8, 9, 10 et 12.**

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal du devis établi par SAS MUSIAL DE BARISIS concernant l'ouverture de cloisonnements d'exploitation tous les 24 m par une seule passe.  
Ce devis s'élève à la somme de 5846 € H.T. soit 7017,96 € T.T.C.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte ce devis et autorise Madame le Maire à signer toutes pièces à cette situation.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**OBJET : Verger communal**

Madame le Maire présente le plan du futur verger ainsi que le devis établi par les pépinières et paysage Carré de Blesmes.

Ce devis s'élève à la somme de 386,08 € H.T. soit 426,75 € T.T.C.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- \*Adopte le plan du futur verger.
- \*Accepte le devis ci-dessus.
- \*Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette situation.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**OBJET : Adhésion à la mission de médiation proposée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aisne**

La loi n° 2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire a légitimé les Centres de Gestion pour assurer des médiations dans les domaines relevant de leurs compétences à la demande des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Elle a en effet inséré un nouvel article 25-2 dans la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 qui oblige les Centres de Gestion à proposer par convention, une mission de médiation préalable obligatoire prévue à l'article L. 213-11 du code de justice administrative. Elle permet également aux Centres de gestion d'assurer une mission de médiation à l'initiative du juge ou à l'initiative des parties prévue aux articles L. 213-5 et 213-10 du même code, à l'exclusion des avis ou décisions des instances paritaires, médicales, de jurys ou de toute autre instance collégiale administrative obligatoirement saisie ayant vocation à adopter des avis ou des décisions.

En adhérant à cette mission, la collectivité (ou l'établissement) prend acte que les recours formés contre des décisions individuelles dont la liste est déterminée par décret et qui concernent la situation de ses agents sont, à peine d'irrecevabilité, précédés d'une tentative de médiation. Pour information, le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 fixe ainsi la liste des litiges ouverts à la médiation préalable obligatoire :

1° Décisions administratives individuelles défavorables relatives à l'un des éléments de rémunération mentionnés à l'article L. 712-1 du code général de la fonction publique ;

2° Refus de détachement ou de placement en disponibilité et, pour les agents contractuels, refus de congés non rémunérés prévus aux articles 20, 22, 23 et 33-2 du décret du 17 janvier 1986 susvisé et 15, 17, 18 et 35-2 du décret du 15 février 1988 susvisé ;

3° Décisions administratives individuelles défavorables relatives à la réintégration à l'issue d'un détachement, d'un placement en disponibilité ou d'un congé parental ou relatives au réemploi d'un agent contractuel à l'issue d'un congé mentionné au 2° du présent article ;

4° Décisions administratives individuelles défavorables relatives au classement de l'agent à l'issue d'un avancement de grade ou d'un changement de corps ou cadre d'emploi obtenu par promotion interne ;

5° Décisions administratives individuelles défavorables relatives à la formation professionnelle tout au long de la vie ;

6° Décisions administratives individuelles défavorables relatives aux mesures appropriées prises par les employeurs publics à l'égard des travailleurs handicapés en application des articles L. 131-8 et L. 131-10 du code général de la fonction publique ;

7° Décisions administratives individuelles défavorables concernant l'aménagement des conditions de travail des fonctionnaires qui ne sont plus en mesure d'exercer leurs fonctions dans les conditions prévues par les décrets du 30 novembre 1984 et du 30 septembre 1985 susvisés.

La médiation est un dispositif novateur qui a vocation à désengorger les juridictions administratives. Elle vise également à rapprocher les parties dans le cadre d'une procédure amiable, plus rapide et moins coûteuse qu'un contentieux engagé devant le juge administratif.

Le CDG 02 a fixé un tarif pour la mise en place d'une convention à destination des collectivités et établissements publics du département de l'Aisne au titre de la médiation préalable obligatoire, d'une mission de médiation à l'initiative du juge ou à l'initiative des parties. Cette prestation est facturée à hauteur de 400 euros couvrant la saisine, la préparation, l'instruction du dossier et la première réunion. Au-delà, l'heure travaillée sera facturée à hauteur de 50 euros. En cas d'impossibilité par le Centre de gestion de désigner en son sein une personne pour assurer la médiation, ou lorsque cette personne ne sera pas suffisamment indépendante ou impartiale avec la collectivité ou l'agent sollicitant la médiation, il pourra demander à un

autre Centre de gestion d'assurer la médiation. La collectivité (ou l'établissement) signataire, ainsi que l'agent sollicitant la médiation en seront immédiatement informés. Le coût de la médiation supporté par la collectivité (ou l'établissement) sera calculé en fonction des tarifs indiqués à l'article 7 de la présente convention.

Pour pouvoir bénéficier de ce service, il convient de prendre une délibération autorisant l'autorité territoriale à conventionner avec le CDG 02.

### **Le conseil municipal**

Vu le code de justice administrative et notamment les articles L.213-1 et suivants et les articles R. 213-1 et suivants de ce code ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut relatif à la fonction publique territoriale et notamment son article 25-2 ;

Vu le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 relatif à la procédure de médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la fonction publique et de litiges sociaux ;

Considérant que le CDG 02 est habilité à intervenir pour assurer des médiations ;

### **Délibère et décide d'adhérer à la mission de médiation du CDG 02.**

Il prend acte que les recours contentieux formés contre des décisions individuelles dont la liste est déterminée par le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 et qui concernent la situation de ses agents sont, sous peine d'irrecevabilité, obligatoirement précédés d'une tentative de médiation.

En dehors des litiges compris dans cette liste, la collectivité garde son libre arbitre de faire appel au Centre de gestion si elle l'estime utile.

La collectivité rémunèrera le Centre de gestion à chaque médiation engagée au tarif de 400 euros couvrant la saisine, la préparation, l'instruction du dossier et la première réunion. Au-delà, l'heure travaillée sera facturée à hauteur de 50 euros,

Madame le Maire est autorisée à signer la convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le CDG 02 annexée à la présente délibération, ainsi que tous les actes y afférents.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

### **OBJET : Désignation d'un correspondant incendie et secours.**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que :

- Vu la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels ;
- Vu le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours.
- Considérant la nécessité de désigner un conseiller municipal, correspondant incendie et de secours dans un délai de trois mois à compter de l'entrée en vigueur du décret susvisé, à savoir le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Il est nécessaire de désigner un correspondant incendie et de secours afin :

- De participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant de la commune ;
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, désigne Monsieur François LECLERE, correspondant incendie et secours.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**OBJET : Désignation et rémunération de l'Agent Recenseur**

Madame le Maire informe le conseil municipal que le recensement de la population aura lieu en 2023 et qu'il convient de nommer un agent recenseur. A cet effet, deux personnes étaient intéressées afin d'effectuer ce travail.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte la candidature de :

- Madame Camille MUTTE, épouse PEREIRA DA SILVA, Agent Recenseur.  
Une indemnité de 848 € lui sera versée

Madame le Maire a nommé Mr MARQUES Joaquim, 1<sup>er</sup> Adjoint, coordonnateur pour le recensement.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**OBJET : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – Evaluation des charges transférées à la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry dans le cadre du transfert de la Maison de santé pluriprofessionnelle de FERE-EN-TARDENOIS**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-5 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu la délibération n°2020DEL150 du Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry du 20 juillet 2020 approuvant la création d'une commission locale d'Evaluation des charges transférées,

Vu la délibération n°2022DEL130 du Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry du 27 juin 2022 portant sur la composition de la CLECT,

Vu le rapport de la CLECT daté du 08 septembre 2022, ci-annexé, et transmis par le Président de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées le 27 septembre 2022 aux communes,

Considérant que la CLECT a pour mission de procéder à l'évaluation des charges et des compétences transférées à l'établissement public de coopération intercommunale,

Considérant que le rapport de la CLECT a pour finalité d'évaluer le montant des charges transférées par la commune à la Communauté d'agglomération,

Considérant que le rapport du 08 septembre 2022 a été approuvé à l'unanimité par les membres de la CLECT,

Considérant que le rapport établi par la CLECT doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux prévue au premier alinéa du II de l'article L. 5211-5 du code général des collectivités territoriales, prises dans un délai de trois mois à compter de la transmission du rapport au conseil municipal par le président de la CLECT,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**APPROUVE** le rapport de la CLECT « *Evaluation des charges transférées à la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry dans le cadre du transfert de la Maison de santé pluriprofessionnelle de FERE-EN-TARDENOIS* » tel que présenté en annexe.

**CHARGE** le Maire de notifier cette décision au Président de la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry.

**OBJET : Révision libre des attributions de compensation - Evaluation dérogatoire de la charge transférée  
« Maison de santé pluriprofessionnelle de Fère-en-Tardenois »**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5216-5 et L5211-5 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts (CGI) et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu la délibération n°2021DEL297 du Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry du 13 décembre 2021 reconnaissant d'intérêt communautaire la Maison de santé pluriprofessionnelle de Fère-en-Tardenois,

Vu le rapport de la CLECT daté du 08 septembre 2022 transmis par le Président de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées le 27 septembre 2022 aux communes, et présenté au Conseil Communautaire,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry du 26 septembre 2022 ayant pour objet la révision libre des attributions de compensation - Evaluation dérogatoire de la charge transférée « Maison de santé pluriprofessionnelle de Fère-en-Tardenois »

Considérant que la CLECT a eu lieu le 8 septembre 2022 et portait sur l'évaluation des charges afférentes à la Maison de santé pluriprofessionnelle de Fère-en-Tardenois et transférées par la Commune concernée à la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 date effective du transfert,

Considérant que le rapport de la CLECT a été transmis aux communes membres de la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry,

Considérant que le rapport établi par la CLECT doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux prévue au premier alinéa du II de l'article L. 5211-5 du code général des collectivités territoriales, prises dans un délai de trois mois à compter de la transmission du rapport au conseil municipal par le président de la CLECT,

Considérant que le Conseil communautaire a retenu, par délibération en date du 26 septembre et à l'unanimité, la proposition de la CLECT visant à recourir à une révision libre des attributions de compensation sur la base des propositions faites par la CLECT formulées dans le rapport (annexe 1) et impliquant les communes membres de l'ancienne Communauté de Communes du Tardenois,

Considérant qu'une délibération concordante des communes concernées, juridiquement appelées « intéressées », est nécessaire pour pouvoir appliquer la révision libre du montant des attributions de compensation,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la révision libre des attributions de compensation « Evaluation des charges transférées à la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry dans le cadre du transfert de la Maison de santé pluriprofessionnelle de FERE-EN-TARDENOIS » telle que proposée
- **CHARGE** le Maire de notifier cette décision au Président de la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry.

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU 6 DECEMBRE 2022**

### **OBJET : DERATISATION**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une proposition de devis pour la dératisation communale. par MAT'PRO D, celui-ci s'élevé à :

\*Main d'œuvre : 665 € H.T. soit 798 € T.T.C.

\*Produit : 443,33 € H.T. soit 531 € T.T.C.

TOTAL : 1 108,33 € H.T. soit 1 330 € T.T.C. par an.

Actuellement la commune est en contrat annuel avec la CAMDA, au tarif pour 2022 à :

\*Main d'œuvre : 953,78 € H.T. soit 1 144,54 € T.T.C.

\*Produit : 635,85 € H.T. soit 763,02 € T.T.C.

TOTAL : 1 589,63 € H.T. soit 1 907,56 € T.T.C. par an

Avec ce nouveau contrat, une économie de 481,30 € H.T. soit 577, 56 € T.T.C. serait réalisée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide de résilier le contrat avec la CAMDA pour l'année 2023.
- Accepte le devis avec MAT'PRO D pour l'année 2023.
- Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette situation.

### **OBJET : MODIFICATIONS D'ADRESSES POSTALES**

Afin de faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles. Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, il convient de créer de nouveaux numéros dans les rues de Coulonges et ses hameaux (nouvelles constructions, habitations n'ayant pas de numéros ou modifications de certaines).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- de VALIDER la modification du numérotage dans les rues suivantes :
  - Rognac
  - Rue de la Sabotterie
  - Rue des Cours
  - Rue du pont de la Cornette
- d'AUTORISER Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

## **OBJET : PROJET « SENTIERS DE NATURE »**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu de la commission des chemins suite à leur réunion du 28 octobre 2022 un dossier concernant la possibilité d'avoir des subventions pour le projet « sentiers de nature ».

Ce projet consiste :

- A créer ou restaurer 1 000 km de sentiers en plaines, collines et plateaux (hors montagne et sentier du littoral). Les sentiers permettent à chacun de se ressourcer, se réapproprier son cadre de vie et découvrir le patrimoine et la nature qui l'entourent, en toute saison. Il s'agit de faire de l'itinérance pédestre un vecteur de bien-être et de découverte de la nature et des paysages, de mobilisation et d'éducation des acteurs locaux et des citoyens en faveur de la protection de la biodiversité et des patrimoines naturel, culturel et paysager.
- A préserver et restaurer les patrimoines naturel, culturel et paysager aux abords des sentiers : il s'agit de mener des actions de mise en protection et de restauration écologique et paysagère de ces patrimoines : restauration de milieux naturels, réduction de l'impact de la fréquentation touristique des sentiers sur les milieux et les paysages, etc..

En poursuivant ces 2 objectifs, les projets soutenus par l'opération agiront pour :

- Favoriser une reconquête de la biodiversité et des qualités paysagères prioritairement en milieu rural : en particulier le rétablissement des continuités écologiques, la renaturation des cours d'eaux, la préservation des zones humides.
- Favoriser un tourisme décarboné et durable, notamment par la connexion des sentiers au maillage des transports en commune et des infrastructures de déplacement doux.
- Renforcer ou favoriser le lien ville-campagne et plus largement espaces habités/espaces naturels. Dans ce cadre, des actions en milieu urbain pourront également être financées.
- Développer la pratique de la marche par la création de sentiers garant de la présentation des paysages et de la biodiversité et adapté aux usages (liaisons entre les lieux de vie et de travail, découverte du territoire à proximité de son lieu de résidence).

Les projets soutenus sont des projets de création ou d'aménagement de sentier, de préservation et de restauration écologique et paysagères aux abords des sentiers. Les projets visés portent sur :

- Les études et travaux d'aménagement de sentiers.
- Les actions pour l'accueil du public et pédagogiques, adaptées et sobres.
- Les travaux et aménagements visant la protection de la biodiversité et des paysages aux abords du sentier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne un accord de principe sur le projet « sentiers de nature ».

## **OBJET : ACHAT DE MATERIEL ET DEMANDE DE SUBVENTION.**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis 2020 la commission des chemins a créé 3 parcours balisés, un quatrième est en préparation sur les hauteurs de la commune en lisière de la forêt sur toute sa longueur. Ces chemins nécessitent beaucoup de travail et la commune manque de matériel spécifique.

Le montant de l'investissement pour le matériel est estimé à :

- |  |                |                       |
|--|----------------|-----------------------|
| • Achat d'une tronçonneuse :             | 390,24 € H.T.  | soit 468,29 € T.T.C.  |
| • Achat d'une tondeuse débroussailluse : | 2040,83 € H.T. | soit 2448,99 € T.T.C. |

<b>TOTAL</b>	<b>2431,07 € H.T.</b>	<b>soit 2917,28 € T.T.C.</b>
--------------	-----------------------	------------------------------

Une subvention sera demandée auprès :

- De la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry (CARCT)

**PLAN DE FINANCEMENT :**

Montant estimatif :	2431,07 € H.T.	soit 2917,28 € T.T.C.
Subvention CARCT (50 %) :	1215,53 € H.T.	
Fonds propres :	1215,54 € H.T.	soit 1701,75 TTC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Approuve le projet.
- Autorise Madame le Maire à solliciter la subvention.
- S'engage à prendre en charge la part non couverte par les subventions.
- Approuve le plan de financement ci-dessus.
- Inscrit la somme nécessaire au budget primitif 2022.
- Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette situation.

**OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE – ANNEE 2021**

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de l'exercice 2021, établi par l'union des services d'eau du sud de l'Aisne et après en avoir délibéré approuve ce rapport.

**OBJET : DEMOUSSAGE DE L'EGLISE DE COHAN ET DEMANDE DE SUBVENTION.**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération 2022/25 il a été décidé de faire démolir les églises de Coulonges et Cohan. Plusieurs devis ont été demandés pour ces travaux. L'entreprise SARL Villevoys a été retenu.

Cette délibération doit être complétée, en effet l'église de Cohan comprend des travaux supplémentaires à effectuer.

Un nouveau devis a été présenté par l'entreprise VILLEVOYE pour l'église de Cohan, celui-ci s'élève à 5563,36 € H.T. soit 6676,03 € T.T.C.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Accepte le nouveau devis de l'entreprise VILLEVOYE pour un montant total H.T. de 5563,36 € soit T.T.C. 6676,03 €
- Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette situation.
- Autorise Madame le Maire à solliciter diverses subventions.

# HALLOWEEN

## Les monstres ont débarqué à Coulonges...

Cette année, pour la première fois, le Comité des Fêtes a convié petits et grands à une soirée Halloween le 31 octobre, avec possibilité de se faire maquiller, à la salle de la mairie. Près de 90 personnes se sont inscrites.

Le jour J, après les derniers ajustements de costumes ou de maquillage, le départ est donné pour une horrible vadrouille dans les rues de Coulonges...

Les habitants, avertis, s'étaient préparés au déferlement des petits monstres, fantômes, vampires, fées maléfiques et autres diabolotins qui criaient à chaque porte "**des bonbons ou un sort !**"

Le temps est vite passé et, après un joyeux tour du village, ce fut le retour à la mairie pour reprendre des forces devant un sympathique buffet et se désaltérer de sodas, jus de fruits et d'étranges cocktails, pas très appétissants à première vue !!! Mais **Magie Noire** pour les grands et **Cocktail Sanglant** pour les enfants ont obtenu un franc succès 😊

Notre squelette ambulant suivait le cortège et transportait la récolte de bonbons jusqu'à la mairie où elle a été partagée entre tous les enfants, chacun ayant pu repartir avec son sachet de bonbons 😊

La soirée a été fort appréciée et la météo, clémente, n'a arrosé le cortège qu'après que tous soient rentrés dans la mairie. Ouf ! Quelle chance...et quelle soirée !!!





# Bienvenue aux nouveaux habitants



Après deux années d'interruption, le moment de convivialité pour l'accueil des nouveaux habitants a de nouveau pu être organisé par la municipalité le 5 novembre 2022 à la mairie. Tous les habitants étaient invités et particulièrement les nouveaux habitants depuis 2020. Certains ont répondu à l'invitation et ont pu faire connaissance avec les membres du conseil municipal et les autres habitants présents. Le verre de l'amitié a clos cette manifestation et chaque participant a pu repartir avec de belles pensées offertes par la mairie.





# Le verger communal



Le projet de verger communal s'est enfin concrétisé et les premiers arbres offerts par la commune ont été installés par les bénévoles de la commission développement durable dans l'espace vert situé derrière la mairie, le 19 novembre dernier. Pour commencer, ce sont un prunier à reine-claude, un prunier à mirabelles et un figuier qui ont pris place sur le terrain. Ils sont accompagnés de deux pommiers et deux poiriers installés en espalier le long du mur côté gauche. Au fond, une haie constituée de boutures de cassissiers offerts par un administré a également été installée. A terme d'autres arbres fruitiers viendront progressivement enrichir le verger. Les dons d'arbres (pêchers de vigne par exemple) et arbustes fruitiers (groseillers notamment) sont les bienvenus ! Des clotûres et aménagements (tables, bancs) apporteront une touche de convivialité à cet espace ouvert à tous qui constituera un futur espace d'animation autour des fruits et de l'entretien et de l'embellissement de cet espace vert.



# SOIRÉE BEAUJOLAIS

Cette année, pas besoin de monter les chapiteaux, la mairie n'est plus en travaux ! Cette soirée beaujolais marquait le début d'un grand week-end de festivités avec un apéritif dinatoire le samedi soir et un concours de belote le dimanche après-midi. Ça bouge de nouveau à Coulonges et tant mieux !!

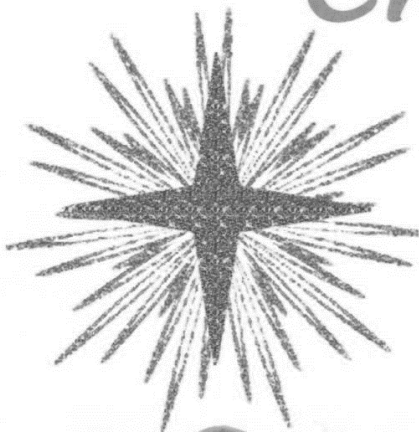
Une soixantaine de personnes se sont retrouvées, un verre de beaujolais rouge ou rosé à la main autour de nombreux plats de charcuterie et de fromages. Tous étaient heureux de se voir et ont beaucoup échangé sur toutes les dernières nouvelles et peut-être sur l'arôme dominant de ce beaujolais 2022!

Merci aux bénévoles et à l'année prochaine !



# Préparatifs de Noël à Coulonges-Cohan

## Chemin des crèches



Les bénévoles de l'association « Coulonges-Cohan un autre regard » se sont à nouveau mobilisés le 26 novembre pour installer les décorations de Noël et la crèche dans le lavoir sous l'église. Une délégation de la paroisse, menée par l'Abbé Janvier est venue bénir la crèche le dimanche 11 décembre, en présence d'une vingtaine d'habitants et participants. Après la lecture d'un nouveau conte et quelques chants accompagnés au baryton, tout le monde s'est réchauffé autour d'un chocolat chaud, d'un thé ou d'un vin chaud et quelques gourmandises.

Et pour préparer votre Noël 2023, le news coulongeois vous offre en pages suivantes ce nouveau conte de Noël. Bonne lecture !

## Le Noël de Léo

Personne ne savait vraiment d'où il venait et pourquoi il s'était installé à Coulonges au cours de l'été dernier. Il avait acheté pour une bouchée de pain une vieille maison qui était à vendre et qui aurait besoin d'une grosse rénovation. L'homme ne sortait pas souvent de chez lui, ne participait à aucune des animations pourtant nombreuses dans le village et n'adressait la parole à personne.

Tous les jours de la semaine, toujours au moment de la récréation. Il s'arrêtait devant l'école et regardait d'un air triste les enfants jouer dans la cour.

Ce manège se poursuivit plusieurs semaines jusqu'à ce que des parents, alertés par leurs enfants, demandèrent à ce que cet homme cesse de venir devant l'école. Des rumeurs les plus horribles commencèrent à circuler dans le village. Ce devait être un pervers qui repérait ses futures proies dans la cour de l'école, un jour il enlèverait un élève pour lui faire du mal, voire même le tuer, quelle horreur ! Il fallait le chasser ! mais les enseignants étaient bien embêtés car ils n'avaient aucune raison de lui demander de ne pas rester devant l'école à observer les enfants.

Plusieurs enfants se mirent à crier vers l'homme chaque fois qu'il s'arrêtait devant la cour de l'école : Dégage ! rentre-chez-toi ! laisse nous tranquille ! on va appeler la police ! ils vont te mettre en prison. L'homme s'éloignait alors d'un air triste sans rien dire.

Le temps de Noël approchait. Les bénévoles du village venaient d'installer leur jolie crèche sous la voûte du lavoir de l'église. A l'école, les enfants du CE2 s'étaient réunis autour de Manon, la maîtresse, pour échanger sur l'esprit de Noël. Essayant avec difficultés de faire comprendre aux enfants que le temps de Noël ce n'était pas que des avalanches de cadeaux, de chocolats et de repas festifs, elle avait du mal à empêcher les enfants de toujours revenir sur le sujet. Manon était une maîtresse nouvellement arrivée à l'école suite à son récent divorce. Sa fille Cécile, qui venait de fêter ses 4 ans y était également scolarisée.

Ce soir-là, en quittant l'école avec sa fille alors que la nuit était déjà tombée, elle vit le vieil homme observer la crèche d'un air triste. Cela lui rappelait son père et ce souvenir la rendit triste également. Depuis le décès de sa mère, son père habitait seul dans un petit village de Bourgogne. A plusieurs reprises elle avait annulé ses visites auprès de lui parce que ça n'entraînait pas dans son agenda de mère célibataire surchargée. Du coup il ne connaissait pas bien sa petite fille, qu'il n'avait vu que de temps en temps. Elle l'avait regretté lorsqu'elle avait appris son décès brutal au printemps dernier.

- Pourquoi il pleure le vieux monsieur ? demanda Cécile.

- Je ne sais pas ma chérie, il doit être triste

Avant même qu'elle n'ait le temps de réagir, la petite espiègle s'approcha du vieil homme avec l'innocence de son petit âge.

- Monsieur, Pourquoi tu pleures ?

Le vieil homme la regarda, très surpris qu'un enfant ose s'adresser à lui sans crainte. Il lui fit un timide sourire, puis il se détourna sans rien dire et rentra chez lui, laissant la petite Cécile décontenancée de ne pas avoir eu de réponse.

Le lendemain, à la même heure, le vieux monsieur était de nouveau devant la crèche. Lâchant la main de sa maman, Cécile courut vers lui et lui dit joyeusement

- Bonjour Monsieur ! elle est jolie la crèche hein !

- Oui petite, elle est magnifique !

Alors que Manon, inquiète, voulu se précipiter pour reprendre sa fille, le vieil homme s'adressa à elle

- Ne vous inquiétez pas, je ne vais pas lui faire de mal ! vous aussi vous croyez toutes ces rumeurs ?

Manon s'arrêta tout en observant sa fille.

- Moi c'est Cécile, comment tu t'appelles ?

- Je m'appelle Léo

- Si la crèche te plait, alors pourquoi tu es triste ?

- Dans la ville où j'habitais, il y avait aussi une grande crèche un peu comme celle-ci et pendant le temps de l'Avent, quand je cherchais ma petite fille à la sortie de l'école, on s'arrêtait toujours pour dire bonjour au petit Jésus et à tous les personnages de la crèche.

Manon s'approcha doucement.

- Et elle n'est plus avec toi, ta petite fille ? demanda Cécile.

- Arrête de poser toutes ces questions Cécile, allez il faut rentrer, laisse ce monsieur tranquille, il commence à faire froid.

Le vieux monsieur s'adressa à Manon.

- Cela ne me dérange pas. Votre fille est très gentille et me fait penser à la petite fille que j'avais moi aussi...

- Que vous aviez ?

- Ma petite fille est décédée dans un accident de voiture avec sa maman au printemps dernier. Elle s'appelait Marguerite. Elle et sa maman Juliette étaient toutes les deux ma fierté, mon bonheur, ma raison de vivre. Elles sont toutes les deux au ciel maintenant et moi je suis seul ici.

- Oh mon Dieu, quel malheur, je suis vraiment désolé dit Manon, je vous présente mes condoléances. Sur le chemin de la maison, la petite Cécile dit à sa maman :

- Mais alors, la petite Marguerite et sa maman ont rejoint mon papy au ciel ! Il faudra dire au monsieur qu'elles ne sont pas toutes seules ! il va être content !

La nuit venue, alors que Cécile dormait, Manon n'arrivait pas à trouver le sommeil et se posait plein de questions. Quel hasard ! Cet homme qui a perdu sa fille et sa petite fille au moment où elle-même perdait son père.

Chaque jour qui suivit, la petite Cécile venait saluer le vieux monsieur devant la crèche, et ensemble ils regardaient les différents personnages éclairés par les guirlandes lumineuses. Manon les laissait faire, voyant que le vieux monsieur avait retrouvé le sourire et était devenu attentif sur sa tenue et sa présentation.

Un jour alors que le froid était vif et que le vent soufflait fort, Manon lui proposa de venir à la maison pour se réchauffer autour d'un thé. Puis peu à peu ils sympathisèrent, si bien que quelques jours avant Noël, Manon lui proposa de venir passer la veillée de Noël à la maison, ce qu'il accepta avec plaisir. Ce fut une très belle fête pour tous les trois, la présence de chacun consolant l'absence des autres.

Le jour de Noël il faisait un temps magnifique et la nature resplendissait de mille feux allumés par le soleil sur les cristaux de givre. C'était un temps qui inspirait la joie. Léo sorti de chez-lui pour faire une promenade dans le village. En passant devant la crèche il regarda la sainte famille.

- Merci Jésus, merci Marie, merci Joseph, c'est grâce à vous que j'ai rencontré la petite Cécile et sa maman Manon. Merci de les avoir mis sur mon chemin, je me sens désormais moins seul ici-bas !

Quelques heures plus tard, la petite Cécile et sa maman s'arrêtèrent également devant la crèche.

- Merci Jésus, merci Marie, merci Joseph, c'est grâce à vous qu'on a fait la connaissance de Monsieur Léo, dit Manon. Merci de l'avoir mis sur notre chemin, ajouta Cécile, c'est un peu comme si papy était revenu avec nous !

Quelque part dans le ciel, un vieux monsieur, une jeune femme et sa petite fille observaient le village de Coulonges en souriant et en se disant entre eux : C'est bon, on a réussi ! vive le miracle de Noël !

## Le retour de la galette des rois !



Samedi 7 janvier, après deux années de privation, les traditionnelles retrouvailles et échanges de vœux autour d'une galette et d'un verre de cidre ont pu faire leur grand retour à Coulonges-Cohan.

Nombreux étaient les petits et grands, jeunes et seniors à se retrouver chaleureusement dans la salle de la mairie pour écouter et applaudir le discours de Mme le Maire, mais aussi pour échanger et prendre des nouvelles les uns des autres en cette période où les manifestations sont plus rares. Ce moment de convivialité fut apprécié de tous les participants. Les rois et reines du jour se sont vu offrir des chocolats par la commune.





# Association Les Jacques de Rognac

Les Jacques de Rognac vous souhaitent une bonne année 2023 !

L'association a tenu son assemblée générale annuelle le 26 novembre 2022. Le conseil d'administration et le bureau ont été renouvelés et différentes activités ont été proposées et adoptées, en particulier :

- un repas partagé le 8 janvier avec la traditionnelle Galette des Rois,
- la reprise des cuissons du pain avec un nouveau boulanger en mars ou avril selon les conditions météo,
- une soirée slam ( date à préciser),
- une journée découverte sur le thème des châteaux de l'Aisne méridionale avec Rognac et le château de Berzy-le-Sec en juillet (voir document joint),
- la participation aux Journées européennes du Patrimoine en septembre.

Pour tout renseignement laisser un message avec vos coordonnées au 03 23 69 22 67 ou via notre page facebook Les Jacques de Rognac. Vous pouvez aussi envoyer un courriel à l'adresse « [jacquesderognac@wanadoo.fr](mailto:jacquesderognac@wanadoo.fr) ».



*Le 23 juillet 2023*

L'association LES JACQUES DE ROGNAC vous invite :

*En matinée au château de Rognac - Coulonges-Cohan*

Arrivée à partir de 9h -

9h30 - visite du château de Rognac avec quelques mots sur l'église par Christian Corvisier

11h30 départ pour Berzy

*A midi, en après-midi et en soirée au château de Berzy-le-Sec*

12h30 - repas associatif au château avec les bénévoles

14h - visite du château, de l'église, de ses peintures murales, et des ateliers médiévaux par Bruno Lestrat, directeur du chantier et Christian Corvisier

Taille de pierre, menuiserie, maçonnerie, orfèvrerie, terre cuite, tuiles et carreaux de pavement, moulage, estampage, peinture sur verre, vitrail

17h - goûter

17h30 - 18h30 - atelier terre ou taille de pierre avec les bénévoles

18h30 - 19h30 - conférence "les châteaux de l'Aisne méridionale" par Christian Corvisier

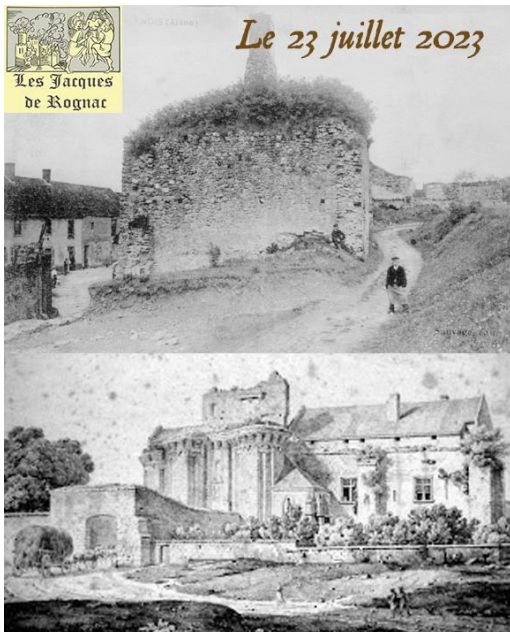
20 h - apéritif dinatoire à évocation médiévale

35 euros pour les membres

45 euros pour les non membres

Soyez à l'heure et pensez à co-voiturer

Sur réservation avant le 20 juin 2023 auprès de : [jacquesderognac@wanadoo.fr](mailto:jacquesderognac@wanadoo.fr)





Coulonges - Cohan, un autre regard

## Quand les gouttes d'eau racontent les histoires de Coulonges...

*Suite du récit des gouttes d'eau dans le cadre des journées du patrimoine 2022 à Coulonges-Cohan.*

*Depuis des temps immémoriaux, l'eau coule dans la commune de Coulonges-Cohan. Dans cet environnement vallonné, de multiples sources alimentent lavoirs et fontaines. Toutes contribuent à alimenter ce serpent d'eau qu'est l'Orillon et qui traverse les villages de Coulonges et de Cohan. Des millions de gouttelettes refont sans cesse le cycle de l'eau, tombant du ciel, s'infiltrant dans les terres, surgissant des sources pour venir s'écouler dans nos fontaines et lavoirs, puis rejoindre les rivières, les fleuves et la mer, avant de s'évaporer et retomber en pluie. Barbotine, Eaubépine, Liquidéa, et Hydroléine sont 4 de ces gouttes d'eau qui a plusieurs reprises au cours de l'histoire du village sont passées à Coulonges et à Cohan. Le hasard a voulu qu'en ce jour elles soient chacune présente dans les lavoirs du village pour partager avec nous quelques souvenirs.*

### **Le lavoir de la rue des Cours :**

Ah, vous voilà ! je commençais à m'impatienter à tourner en rond dans ce bassin en évitant de me faire emporter jusqu'à votre arrivée. Je suis Liquidéa. Sympa ce petit lavoir non ? Et en plus dans une petite rue très calme. La dernière fois que je suis passé à Coulonges ce n'était pas la joie. Je m'en souviens, c'était en 1816. Quelle terrible année ! Tombée directement du ciel, je suis resté un long moment dans une flaque d'eau. C'était vers le début décembre. J'ai pu échanger avec d'autres gouttes qui étaient là depuis bien plus longtemps, sans oublier les discussions des passants. Tous ces échanges m'ont appris que cette année maudite avait été catastrophique dans le pays et avait entraîné une grande misère. Au printemps le blé pourrissait dans les champs. La moitié des récoltes de seigle fut perdue. A la mi-août le blé restant était encore vert. Dès septembre, le froid vif s'invita et la pluie redoubla. Les moissonneurs, plutôt habitués à griller sous le soleil d'été, n'arrivaient pas à se réchauffer. Les javelles étaient continuellement mouillées et il fallait souvent les retourner. Les blés ne furent rentrés qu'à la fin octobre. Les meuniers devenaient fous à essayer de moudre ces grains gorgés d'humidité et qui ne séchaient pas. Le peu de farine récoltée donnait un pain lourd et indigeste. La mie était tellement collante qu'on pouvait en faire des boules qui, lancées contre un mur, y restaient collées ! Les pommes de terre ne furent récoltées qu'à la mi-décembre. Elles étaient déjà à moitié gelées. La température étant trop froide pour nous faire évaporer, je craignais de rester prisonnière de cette flaque d'eau que le gel commençait à figer. Mais le passage d'un chariot me projeta dans le fossé et je retrouvais le lit tourmenté de l'Orillon en crue pour un début de voyage à sensations et à une vitesse impressionnante. Depuis, j'ai beaucoup voyagé à travers le monde et aujourd'hui je suis très heureuse de retrouver le village de Coulonges bien plus calme et sans la misère que j'avais aperçue en cette funeste année 1816 !

# RECYCLEZ VOS DECHETS !

## Du nouveau pour la collecte de déchets à recycler

Je vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2023. Parmi les bonnes résolutions, continuons à réduire nos déchets et à trier ceux que nous ne pouvons éviter ☐.

Voici la liste des déchets que je collecte\* (**Attention, je ne collecte plus les emballages de maquillages et de produits cosmétiques**) :



Stylos billes, Effaceurs, Stylos/pots, souris correcteur, Stylos plumes, Surligneurs Marqueurs, Porte-mine, Feutres **sauf crayon papier/couleurs, stylo en bois et carton**. De toutes marques, plastique ou métal, avec/sans capuchon, vide ou en état de fonctionnement ou en pièce détachées.



Brosses à dents en plastique usagées (**sauf brosses à dents en bambou**) ; Tubes de dentifrice vides et souples ; Recharges de brosses à dents électriques



Gants fins ménagers, gants ménagers réutilisables, lavettes et serpillières en microfibre



Collants, bas, mi-bas, socquettes (usagés/filés) en fibres synthétiques

**Des boîtes de collecte sont disponibles à la Mairie, à l'Agence Postale et à l'école**

Vous pouvez également me contacter et/ou passer déposer vos déchets directement chez moi.

**MERCI POUR VOTRE AIDE**

Pascale LABARD, 4 Rue des Cours, Coulonges-Cohan – [pascale.labard@neuf.fr](mailto:pascale.labard@neuf.fr)

\*Ces déchets sont envoyés à Terracycle afin d'être recyclés. Cela permet de protéger notre environnement et de collecter des fonds pour des actions en faveur du deuil périnatal au travers de diverses associations (fourniture en lavettes/angelines/nids d'ange, achat de matières premières, souvenirs pour les parents, accompagnement...).

# 10 chiffres hallucinants sur le plastique



On ne recycle que 9 % des 10 tonnes produites par seconde dans le monde.

## **10 tonnes**

C'est la quantité de plastique produite chaque seconde dans le monde. Depuis 1950, 6,3 milliards de déchets plastiques se sont ainsi accumulés sur la planète.

## **1 million**

C'est le nombre de bouteilles en plastique vendues par minute. Soit plus de 500 milliards en 2017. Normalement, il est possible de les recycler, mais en France, seules 56 % des bouteilles le sont. Notre pays est un peu en retard, en Allemagne, par exemple, elles sont recyclées à 90 %.

## **9 %**

La part du plastique qui est recyclé. En comparaison 12 % du plastique produit dans le monde est incinéré, selon un rapport de l'ONU. La très grande majorité termine sa vie dans les décharges, les océans ou les canalisations.

## **10**

Le Yang-Tsé, le Fleuve Jaune, le Hai He, la Rivière des Perles, le Mekong, l'Amour, le Gange, l'Indus, le Nil et le Niger : ces dix fleuves d'Afrique et d'Asie déversent à eux seuls 90 % des déchets plastiques dans les océans.

## 13 millions de tonnes

La quantité de plastique qui finit dans l'océan chaque année. Seulement 1 % flotte à la surface. Les 99 % qui restent, coulent ou se décomposent en microparticules. Invisibles à l'œil nu, elles deviennent impossibles à collecter. Selon l'ONU Environnement, en 2050, l'océan contiendra plus de matière plastique que de poissons.

## 1,6 million de km<sup>2</sup>

La taille du 7e continent. Ce monstre de plastique, qui flotte entre Hawaï et la Californie, s'étale sur une surface égale à trois fois la France. Quelques 1800 milliards de morceaux de plastique, pesant un total de 80 000 tonnes s'y trouveraient.

## 99 %

C'est la proportion d'oiseaux marins qui aura déjà ingéré du plastique en 2050. Au début des années 1960, seuls 5 % étaient concernés par ce fléau.

## 12 000

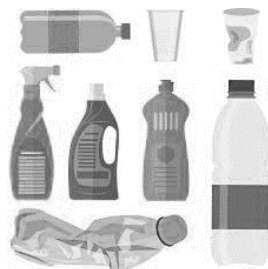
Le nombre de microparticules par litre d'eau que des chercheurs ont trouvées en faisant fondre des échantillons de banquise prélevés dans la zone arctique. 17 sortes de plastiques étaient piégées dans la glace.

## Plus de 90 %

La proportion d'eau en bouteille qui contient des particules de plastique. Cette contamination est d'ailleurs deux fois plus élevée que celle du robinet, selon une étude de l'Université de New York.

## 1000 ans

Une bouteille en plastique met entre 100 et 1000 ans à se décomposer. Pour un sac plastique, il faut compter 400 ans.



## 5 utilisations des cendres de bois de la cheminée pour la maison et le jardin



Avoir une cheminée chez soi est un excellent moyen de chauffer sa maison à moindre coût. Et si vous l'utilisez fréquemment pendant l'hiver, vous vous retrouvez sûrement avec une grande quantité de cendres de bois. Comme beaucoup de personnes, vous n'y prêtez pas attention et vous avez tendance à les jeter. Mais saviez-vous que ces dernières sont loin d'être inutiles et que leurs propriétés permettent d'entretenir votre intérieur et votre jardin ?

Très peu de personnes connaissent les pouvoirs insoupçonnés des cendres de bois, et savent les utiliser à bon escient, c'est pourquoi la plupart s'en débarrassent aussi vite que possible. Si vous n'en voyez qu'un tas de poussière, d'autres personnes les recyclent à plus d'une manière. Voici différentes façons de recycler les cendres de votre cheminée.

### **Récurer et dégraisser la vaisselle avec les cendres de bois**

Votre vaisselle est incrustée de taches de graisse ou de nourriture brûlée ? Ne vous inquiétez pas, car du moment que vous avez une cheminée à la maison, votre problème sera résolu ! En effet, les cendres de bois récoltées peuvent dégraisser et nettoyer votre plaque de cuisson, vos poêles, casseroles, assiettes, etc. Il vous suffit de créer une pâte en mélangeant quelques poignées de cendres avec un peu d'eau, d'étaler la pâte sur votre vaisselle encrassée et de frotter avec une éponge jusqu'à ce que tous les débris soient éliminés. Ensuite, il ne vous reste plus qu'à rincer abondamment. Vous serez certainement surpris par le résultat obtenu.

### **Faire briller les bijoux en argent avec des cendres de bois**

Rien ne vaut la beauté d'un bijou en argent. Malheureusement, en raison de son utilisation fréquente, il finit par devenir terne au fil du temps. Si vous possédez de vieux bijoux de famille en argent, vous avez sans doute déjà essayé des produits de nettoyage qui prétendent apporter la solution parfaite. Cependant, vous vous êtes sans doute rendu compte qu'ils sont coûteux, mais surtout inefficaces. Croyez-le ou non, les cendres de cheminée peuvent redonner vie à vos bijoux. Il suffit d'imprégner légèrement un chiffon propre de cendres, puis de frotter vos bijoux ou vos ustensiles en argent et le tour est joué.

## **Utiliser les cendres de bois pour absorber et neutraliser les mauvaises odeurs de la maison**

Saviez-vous que les cendres de bois constituent une excellente solution pour absorber les mauvaises odeurs de la maison ? Pour ce faire, il vous suffit d'en remplir une tasse ou un bol et de le déposer au fond de votre réfrigérateur, à côté de la litière de votre chat ou dans une petite pièce qui sent mauvais. Tout comme le bicarbonate de soude ou encore le marc de café, les cendres neutralisent les odeurs désagréables et votre maison retrouvera sa fraîcheur.

## **Éliminer les taches de saleté des vitres avec les cendres de bois**

Pas besoin de dépenser votre argent en achetant des nettoyeurs pour vitres qui regorgent de produits chimiques. Cela peut être difficile à croire, mais les cendres de bois de votre cheminée peuvent éliminer rapidement et efficacement les taches de saleté, ainsi que les résidus gommeux laissés par les autocollants et les étiquettes. Tout ce dont vous avez besoin, c'est d'un chiffon ou d'un papier journal humide. Il suffit de le tremper dans les cendres et de frotter les vitres, en effectuant un mouvement circulaire jusqu'à ce que toutes les taches difficiles disparaissent. Passez ensuite un chiffon sec et doux pour parfaire le nettoyage de la surface vitrée.

## **Utiliser des cendres de bois pour activer le processus du compostage**

Étant donné que les cendres de bois sont une substance d'origine végétale, elles regorgent d'éléments nutritifs essentiels dont le sol a besoin pour assurer une croissance optimale des plantes. En effet, les cendres de cheminée sont composées d'environ 10 à 25 % de calcium, 1 à 4 % de magnésium, 3 à 9 % de potassium, 14% de silice et 1 à 2 % de phosphore, tout dépend du type de bois brûlé. Pour cela, il suffit d'ajouter une poignée de cendres à votre tas de compost extérieur et de remuer un peu pour une meilleure répartition. Sachez par ailleurs qu'il faut utiliser les cendres de bois non traité ; celles du charbon minéral sont très toxiques.

Maintenant que vous connaissez quelques utilisations des cendres de bois pour la maison et le jardin, vous n'avez plus qu'à les récupérer du foyer de votre cheminée et à les stocker pour les utiliser ultérieurement selon vos besoins. C'est naturel, écologique et surtout ça vous permet de réaliser des économies.



# **MEMOIRES D'UN COULONGEOIS**

## **PREMIERE VICTIME CIVILE**

A l'arrivée des troupes ennemies, M Gaston Bouchez, fermier à Villomé s'était avancé en plaine, muni de jumelles pour observer en curieux ce qui se passait. Survint un groupe de Uhlans qui l'interpellèrent. Comme M Bouchez était sourd, il continua à s'éloigner. Les allemands le prenant pour un espion tirèrent sur lui et le blessèrent au bras. Ils le rattrapèrent et l'emmenèrent sans qu'il puisse rentrer chez lui. Des habitants restés au village le virent passer dans une colonne d'infanterie, en manches de chemise et le bras en écharpe. Malgré toutes les recherches faites pendant et après la guerre, sa famille ne put savoir ce qu'il était devenu.

## **COULONGES APRES LA 1<sup>ère</sup> BATAILLE DE LA MARNE**

Le 13 septembre 1914, la bataille de la Marne terminée, les troupes françaises franchissaient l'Aisne et le front se stabilisait. Les allemands s'étant accrochés au massif du Chemin des Dames.

Mais ces premières batailles de 1914, depuis la Belgique, furent une véritable hécatombe pour les jeunes classes 1914-1915 incorporées en majorité dans l'infanterie. Avec leur uniforme voyant du temps de paix ou le rouge dominait, les français étaient des cibles faciles pour l'ennemi en uniforme couleur Feldgrau se mariant aux couleurs vertes de la campagne. Déjà, hélas, plusieurs mobilisés Coulongeois laissèrent leur vie dans ces premiers combats en terrain découvert.

Comme ailleurs, les Coulongeois, enfants, vieillards, femmes de mobilisés, essayaient de s'installer dans la guerre malgré les réquisitions du début.

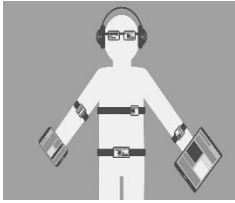
## **HIVER DE GUERRE 1916-1917**

L'hiver 1916-1917 fut d'une extrême rigueur, il gelait à moins 25° C et dans les cantonnements la distribution du vin transformé en glace se faisait à la pesée. Le pain dur comme pierre était partagé à la hache par les caporaux d'ordinaire. Nombreux furent les fantassins hospitalisés pour les pieds gelés dans les tranchées.

Malgré le froid et grâce au bois qui heureusement ne manquait pas, les habitants purent résister à cet hiver polaire.

En 1917, après l'offensive du 16 avril qui fut un échec et fit bien des morts, le moral des combattants fut atteint. Des mutineries furent constatées au moment de la relève et certains refusèrent de remonter au front, notamment au camp de Coulonges.

D'après les souvenirs de M. André Hubier (à suivre)



# OBJETS CONNECTÉS

## Sont-ils un danger pour notre vie privée ?



Utiles et ludiques, les objets connectés captent quantité d'informations personnelles qui se retrouvent sur internet... et qui peuvent tomber entre de mauvaises mains si elles ne sont pas sécurisées.

### Un vaste champ d'application

Ces appareils électroniques connectés au Web (par Wi-fi, Bluetooth...), sont capables de stocker, recevoir, traiter et transmettre des données grâce à leurs capteurs, caméras, micros, etc. Ils fonctionnent soit de manière autonome, soit avec un smartphone ou une tablette, et peuvent communiquer entre eux. Ces objets dits « intelligents » ont de nombreux domaines d'application, parmi lesquels :

- La domotique (commande à distance des volets, de l'éclairage...).
- La sécurité (alarmes et caméras de surveillance du domicile).
- Les économies d'énergie (thermostat régulateur de température).
- Le sport (montres qui mesurent les performances physiques).
- Le bien-être et la santé (bracelets, pèse-personne, tensiomètres qui surveillent les constantes, les maladies chroniques...)
- Les loisirs et la vie quotidienne (assistants vocaux, enceintes, téléviseurs, jeux, aspirateurs robots).

### Qu'en est-il de nos données personnelles ? :

Profil, habitudes de consommation, comportements, localisation, données de santé..., nous confions à ces outils une multitude d'informations plus ou moins confidentielles qui sont stockées sur internet. Le risque le plus important est leur détournement par l'éditeur, qui peut les utiliser à notre insu à des fins commerciales. Plus inquiétant, les failles de sécurité observées sur certains objets connectés ouvrent la porte au piratage informatique. Des personnes malveillantes peuvent alors les exploiter et en faire un usage frauduleux (usurpation d'identité, espionnage, fraude bancaire, etc...). Comme avec tout système connecté, le risque de cyberattaque est donc réel. Pas de panique ! Il suffit d'adapter quelques pratiques pour sécuriser vos données personnelles.

### Comment les protéger ? :

Avant l'achat, informez-vous des caractéristiques de l'objet : son fonctionnement, ses interactions avec les autres appareils électroniques, les données qu'il recueille quand vous l'utilisez, mais aussi les paramètres de confidentialité proposés.

Pour vous protéger des hackers soyez vigilants : changez l'identifiant et le mot de passe par défaut dès la première utilisation et choisissez un mot de passe long et complexe (avec des majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux : %, #, \*) que vous modifieriez fréquemment. Effectuez des mises à jour de sécurité et logicielles dès qu'elles vous sont proposées ou, mieux configurez l'appareil pour qu'elles se fassent automatiquement.

De plus, restreignez au maximum l'accès de l'objet connecté aux autres appareils électroniques ou informatiques.

Enfin n'oubliez pas d'éteindre vos objets connectés après utilisation.

### Les recommandations de la Cnil :

Pour ne pas vous tromper, suivez les conseils de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) : [cnil.fr/fr/objets-connectes](http://cnil.fr/fr/objets-connectes)

# PASSION DES MOTS



« Myope comme une taupe », « rusé comme un renard », « serrés comme des sardines » ... Les termes empruntés au monde animal ne se retrouvent pas seulement dans les fables de La Fontaine, ils sont partout.

La preuve : que vous soyez fier comme un coq, fort comme un bœuf, têtu comme un âne, malin comme un singe ou simplement un chaud lapin, vous êtes tous, un jour ou l'autre, devenu chèvre pour une caille aux yeux de biche.

Vous arrivez à votre premier rendez-vous fier comme un paon et frais comme un gardon et là, ... pas un chat ! Vous faites le pied de grue, vous demandant si cette bécasse vous a réellement posé un lapin.

Il y a anguille sous roche et pourtant le bouc émissaire qui vous a obtenu ce rancard, la tête de linotte avec qui vous êtes copain comme cochon, vous l'a certifié : cette poule a du chien, une vraie panthère ! C'est sûr, vous serez un crapaud mort d'amour. Mais tout de même, elle vous traite comme un chien.

Vous êtes prêt à gueuler comme un putois quand finalement la fine mouche arrive. Bon, vous vous dites que dix minutes de retard, il n'y a pas de quoi casser trois pattes à un canard. Sauf que la fameuse souris, malgré son cou de cygne et sa crinière de lion est en fait aussi plate qu'une limande, myope comme une taupe, elle souffle comme un phoque et rit comme une baleine. Une vraie peau de vache, quoi ! Et vous, vous êtes fait comme un rat.

Vous roulez des yeux de merlan frit, vous êtes rouge comme une carpe. Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez, mais vous sautez du coq à l'âne et finissez de noyer le poisson. Vous avez le cafard, l'envie vous prend de pleurer comme un veau (ou de verser des larmes de crocodile). Vous finissez par prendre le taureau par les cornes et vous inventer une fièvre de cheval qui vous permet de filer comme un lièvre. Ce n'est pas que vous êtes poule mouillée mais vous ne voulez pas être le dindon de la farce. Vous avez beau être doux comme un agneau sous vos airs d'ours mal léché, il ne faut pas vous prendre pour un pigeon car vous pourriez devenir le loup dans la bergerie.

Et puis, ça aurait servi à quoi de se regarder en chiens de faïence. Après tout, revenons à nos moutons, vous avez maintenant une faim de loup, l'envie de dormir comme un loir et surtout vous avez d'autres chats à fouetter.



Jean d'Ormesson



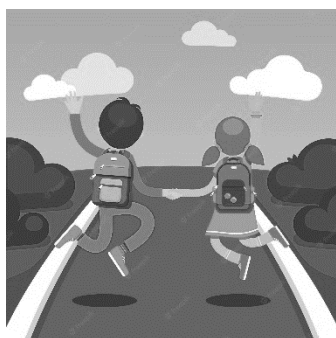
# DICTONS



1 <sup>er</sup> février	La veille de la Chandeleur, l'hiver passe ou reprend vigueur
3 février	S'il ne pleut ni ne neige à la Saint Blaise, en mars le froid en prendra à son aise.
6 février	Février neigeux, été avantageux !
10 février	Février, le plus court des mois, est de tous, le pire à la fois.
13 février	Quand février débute en lion, il finit comme un mouton.
16 février	Février tout doux, printemps en courroux.
18 février	A la Sainte Bernadette, souvent le soleil est à la fête.
20 février	Quand la bise oublie février, elle arrive en mai.
22 février	Quand février n'a pas le temps de février, le vent souffle l'an tout entier.
26 février	Si février est chargé d'eau, le printemps n'en sera que plus beau.
2 mars	Mars sec et beau emplît huches et tonneaux.
6 mars	A la Sainte Colette, commence à chanter l'alouette.
8 mars	Mars venteux, vergers pommeux.
11 mars	Le soleil de mars donne des rhumes tenaces.
13 mars	Quand mars bien mouillé sera, bien du vin tu récolteras.
15 mars	En mars, quand il fait beau, prends ton manteau.
21 mars	Des fleurs que mars verra, peu de fruits on mangera.
23 mars	Quand à la glace il gèle à la Saint-Victorien, en pêches et abricots il n'y a rien.
24 mars	Taille tôt, taille tard, taille toujours en mars.
28 mars	S'il gèle à la Saint Gontran, le blé ne deviendra pas grand.
30 mars	Souvent à la Saint Amédée est de mars la plus belle journée.
31 mars	A la Saint Benjamin, le mauvais temps prend fin.
1 <sup>er</sup> avril	Pluie de Saint Hugues à Sainte Sophie, remplit granges et fournils.
3 avril	Pluie d'avril remplit le fenil.
5 avril	Quand avril est froid et pluvieux, les moissons n'en vont que mieux.
8 avril	En avril, ne te découvre pas d'un fil.
10 avril	En avril, si la gelée vient, elle apporte pain et vin.
13 avril	Pluie en avril, belle moisson d'été.
17 avril	Beau temps à la Saint Anicet, est l'annonce d'un bel été.
18 avril	Avril pluvieux et mai venteux, font un fécond et bienfaiteur.
20 avril	Il n'est si gentil mois d'avril qui n'ait son manteau de grésil.
21 avril	Tel temps à la Saint Anselme, tel temps pendant une semaine.
23 avril	Quand il pleut à la Saint Georges, sur cent cerises on en a quatorze.
25 avril	A la Saint Marc, s'il tombe de l'eau, il n'y aura pas de fruits à noyaux.
26 avril	Si la pluie d'avril vaut son pesant d'or, quand le tonnerre va, c'est un trésor.
27 avril	A la Sainte Zita, le froid ne dure pas.
28 avril	A la Sainte Valérie, souvent le soleil luit.
29 avril	Avril a trente jours, si trente et un il y avait, personne ne s'en plaindrait.
30 avril	La pluie le jour de Saint Robert, de bon vin remplira ton verre.

# **EXPRESSIONS ET PROVERBES**

## **Le chemin des écoliers**



Si tous les chemins mènent à Rome, quel écolier n'a pas rêvé un jour, sur le chemin de l'école, d'une destination différente ? Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, la présence de cette expression atteste bien d'une permanence dans le comportement des enfants face à l'institution. Aujourd'hui, prendre le "chemin des écoliers" conserve ce sens mais s'applique aussi au comportement d'une personne qui, pour manifester son peu d'enthousiasme, son manque de motivation à accomplir une action, retarde par différents stratagèmes un rendez-vous ou s'octroie, alors que ce n'était pas prévu, une promenade. Prendre le "chemin des écoliers" peut conduire à faire l'école buissonnière...

## **Quand le vin est tiré, il faut le boire**



Ce proverbe apparu au XVI<sup>e</sup> siècle, articulé sur 2 propositions, ne chante pas les louanges du vin, mais délivre un enseignement moral : lorsqu'on commence quelque chose, il ne faut pas s'arrêter en cours de route, il faut faire preuve de persévérance et mener ses actions, ses entreprises, jusqu'à leur achèvement.

Un sens métaphorique dont on se joue volontiers aujourd'hui, en citant le proverbe pris au pied de la lettre, lorsqu'on ressert une tournée générale !

*D'après Gilles Guilleron et Sylvie Brunet*



# DRÔLES DE PHOBIES



Batrachophobie	Peur des grenouilles et batraciens
Pogonophobie	Peur des barbes
Tératophobie	Peur des monstres
Anuptaphobie	Peur du célibat
Taphophobie	Peur d'être enterré vivant
Apophathodiaphulatophobie	Peur de la constipation
Scopophobie	Peur d'être vu
Ptéronophobie	Peur d'être chatouillé avec une plume
Climacophobie	Peur des échelles et des escaliers
Hypégiaphobie	Peur des responsabilités
Optophobie	Peur d'ouvrir les yeux
Aphenphosmophobie	Peur d'être touché
Ereuthophobie	Peur de rougir
Coulrophobie	Peur des clowns
Autocheïrothanatophobie	Peur du suicide
Caïnophobie	Peur de la nouveauté
Bélonéphobie	Peur des épingles
Arachnophobie	Peur des araignées
Ochlophobie	Peur de la foule
Atychiphobie	Peur d'échouer
Catagélaphobie	Peur du ridicule
Leucosélophobie	Peur de la page blanche
Sciophobie	Peur des ombres
Doraphobie	Peur de la fourrure
Bitrochosophobie	Peur des bicyclettes
Athazagographie	Peur d'être oublié
Péléodophobie	Peur des chauves
Lachanophobie	Peur des légumes
Rhytiphobie	Peur d'avoir des rides
Plasmophobie	Peur des fantômes
Ophiophobie	Peur des serpents
Latrophobie	Peur des médecins
Chromatophobie	Peur des couleurs
Onomatophobie	Peur d'un nom ou d'un mot
Trichophobie	Peur des poils
Stygiophobie	Peur de l'enfer
Kénophobie	Peur des espaces vides
Triskaïdékaphobie	Peur du nombre 13
Atélophobie	Peur de l'imperfection
Acarophobie	Peur des piqûres d'insectes
Chionophobie	Peur de la neige
Pantophobie	Peur de tout
Phobophobie	Peur d'avoir peur

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## PUBLICITE



Jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle, la réclame se faisait surtout par les cris des vendeurs (porteurs d'eau ou de pain, marchands de marrons ou de crème, etc.) et par les enseignes des commerces. Les enseignes saillantes et de grande taille étaient si nombreuses qu'elles durent être remplacées vers 1760 par des enseignes murales.

Le médecin Théophraste Renaudot, le premier à publier des adresses et à faire de la publicité pour des médicaments de sa fabrication dans le journal qu'il avait inventé en 1631 (*La Gazette*), fut condamné en 1644.

Bibendum fut le premier personnage publicitaire, apparu en 1898, conçu par un dessinateur qui signait O'Galop. Les héros ne cessent d'évoluer : de la Vache-qui-rit en 1921 aux bébés et seniors nageurs d'Evian en 2000...

La première agence de publicité, Publicis, fut créée en 1926 par Marcel Bleustein-Blanchet, qui prit comme emblème le Lion, son signe zodiacal.

La publicité régna dans la presse et les affiches avant de conquérir la radio dans les années 1930 et la télévision depuis les années 1960, jusqu'à la "publicité virtuelle" de 1997 : procédé qui insère des images de synthèse en télévision, par exemple pour vendre un produit lors d'une retransmission sportive de grande écoute. L'affichage gagne tous les supports : murs, autobus, camions, taxis, voitures personnelles etc.

*Demain j'enlève le bas...*

(Campagne d'affichage Avenir en 1981 : la promesse fut tenue, la jeune femme enleva le bas mais tournait le dos)

# Les bienfaits insoupçonnés de la musique

Elle adoucit les mœurs, mais pas seulement ! Elle agit sur la douleur et les maladies neurodégénératives et permet de mieux vieillir. Des bienfaits reconnus par l'OMS.



## CONTRE LA DOULEUR

C'est prouvé : écouter de la musique augmente la production des hormones du bien-être (la dopamine, la sérotonine et les opioïdes naturels), tout en diminuant celle de l'hormone du stress (le cortisol). Elle est même utilisée avant des interventions chirurgicales, pour réduire l'anxiété et le besoin en analgésiques. Forte de ces preuves et labellisée dispositif médical, l'application *Music Care*, issue d'un partenariat entre l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et le service de neurologie du CHU de Montpellier, est de plus en plus proposée en milieu hospitalier. Téléchargeable par les médecins et présente dans plus de 500 établissements de santé, elle propose des séances personnalisées et complémentaires à la prise d'antalgiques.

## CONTRE LES TROUBLES DE LA COMMUNICATION

La musique nécessite une formation spécifique pour les professionnels de santé musicothérapeutes et est prescrite en cas de pathologies comme l'autisme ou certaines maladies mentales. L'écoute musicale fait travailler de multiples zones cérébrales et a un impact sur le stress, les émotions et la mémoire. Les bénéfices sont observés chez les personnes qui jouent d'un instrument, mais aussi chez celles qui écoutent « simplement » de la musique ! Les souvenirs musicaux permettent, chez les patients atteints d'Alzheimer, de stimuler le cerveau et de faciliter la communication avec l'entourage.

## CONTRE LE DECLIN COGNITIF

Apprendre à jouer d'un instrument pendant l'enfance a un effet à long terme : l'amélioration des capacités cognitives jusqu'à un âge avancé. Dans une étude, 366 ont été examinées, dont 177 avaient joué d'un instrument. Le résultat est sans appel : ceux ayant appris jeunes ont obtenu de meilleurs résultats. Même si les facteurs contribuant au vieillissement sain du cerveau restent à élucider, il n'est jamais trop tard pour s'y mettre. Les bénéfices de la musique, à jouer ou à écouter, sont observés à tout âge. Un plaisir à consommer sans modération !

*D'après Télé 7 Jours*



# JE PRENDS SOIN DE MES REINS

## Quels aliments privilégier ?



Essentiels pour filtrer le sang et éliminer les déchets de l'organisme, les reins méritent qu'on les chouchoute au quotidien. En cuisine, de bonnes habitudes et certains aliments peuvent aider.

### Les fruits rouges

A vous les fraises, les myrtilles, les mûres ou encore les canneberges, à consommer fraîches ou, hors saison, surgelées. Tous ces fruits sont très riches en composés antioxydants, comme les flavonoïdes. Ceux-ci ont la propriété de piéger les radicaux libres avant qu'ils n'altèrent les cellules du rein et aident ainsi à les protéger de certaines pathologies (insuffisance rénale, cancer...).

### Le concombre :

Avec une teneur de 90% d'eau, ce légume est très diurétique. Un plus pour les reins car il les aide dans leur travail d'élimination et favorise leur bon fonctionnement. Vous pouvez aussi vous tourner vers la salade, les radis, les asperges, les courgettes, des légumes particulièrement pourvus en eau, tout comme les fruits, le melon, le pamplemousse, l'orange et la pastèque.

### Les féculents :

Les pâtes, le riz et la semoule sont tout aussi indiqués en cas de problèmes rénaux. Leurs atouts ? : Ils sont pauvres en potassium, un minéral filtré par les reins et dont l'excédent est éliminé dans les urines. Sauf qu'en cas d'insuffisance rénale, cette fonction ne se fait plus correctement. Pour ne pas fatiguer les reins et éviter un excédent de potassium dans l'organisme (une hyperkaliémie pouvant entraîner un arrêt cardiaque), il est conseillé de consommer moins d'aliments sources de ce minéral. Evitez les fruits et légumes secs, les fruits oléagineux (noix, noisette, amande, cacahuète...), les épinards, les blettes, les champignons, la banane et l'avocat... Les féculents mais aussi les produits laitiers et les huiles végétales sont, à l'inverse, à privilégier.

### Le jus de citron :

Le jus de cet agrume permettrait de contribuer à réduire la formation des calculs rénaux, notamment grâce à l'acide citrique qui aurait la propriété de « casser » les petits cristaux, permettant ainsi de les éliminer naturellement et plus facilement. Aussi, chaque jour, préparez-vous une citronnade. A réserver toutefois aux personnes qui n'ont pas de douleurs à l'estomac.

### Les infusions :

Certaines plantes sont souveraines pour aider les reins dans leur travail. C'est le cas de la queue de cerise, particulièrement diurétique. Quant au basilic, il est un excellent tonifiant. Faites une infusion avec 5 feuilles de cette plante et ajoutez 1 cuillère à café de miel.

### Le curcuma :

Cette épice cumule les avantages ! Elle a non seulement des propriétés anti-inflammatoires mais elle est également source d'antioxydants. Elle contribue à mettre les reins à l'abri d'une inflammation ou d'un cancer. N'hésitez pas à en ajouter une pincée dans vos plats mijotés.

# UN BEAU JARDIN

## **En hiver, je jardine tranquillement...**

Même s'il semble en dormance, le jardin a besoin d'être cocooné



### **J'observe**

Avant de tout bousculer, on prend son temps et on n'arrache pas tout ! Il est important de laisser les plantes indigènes (qui poussent naturellement dans la région) s'installer. On fait la chasse aux invasives, comme le *Gynerium* et l'herbe de la pampa. Il existe d'ailleurs moult applications pour identifier les végétaux en analysant une photo (Seek by iNaturalist, Plantnet...). On résiste aussi à l'envie de tondre tout le gazon ! Et si on laissait une parcelle tranquille afin que la nature sauvage revienne au printemps ?

### **Je protège**

Exit les produits chimiques au profit des purins d'ortie, de consoude ou de prêle, qui se vaporisent sur les plantes. Parfaits insecticides, ils stimulent la croissance des végétaux. Et pour mettre les sols à l'abri du gel ou de la neige, tout en retenant l'humidité, il faut les pailler avec de la tonte de gazon, de la paille ou du foin. Ce geste important limite aussi l'érosion. Car la pluie déstructure la surface du sol qui devient battant (dur comme du béton). Le sol alors asphyxiant, il est impossible pour les racines, les vers de terre...de se développer. En hiver, on reste vigilant !

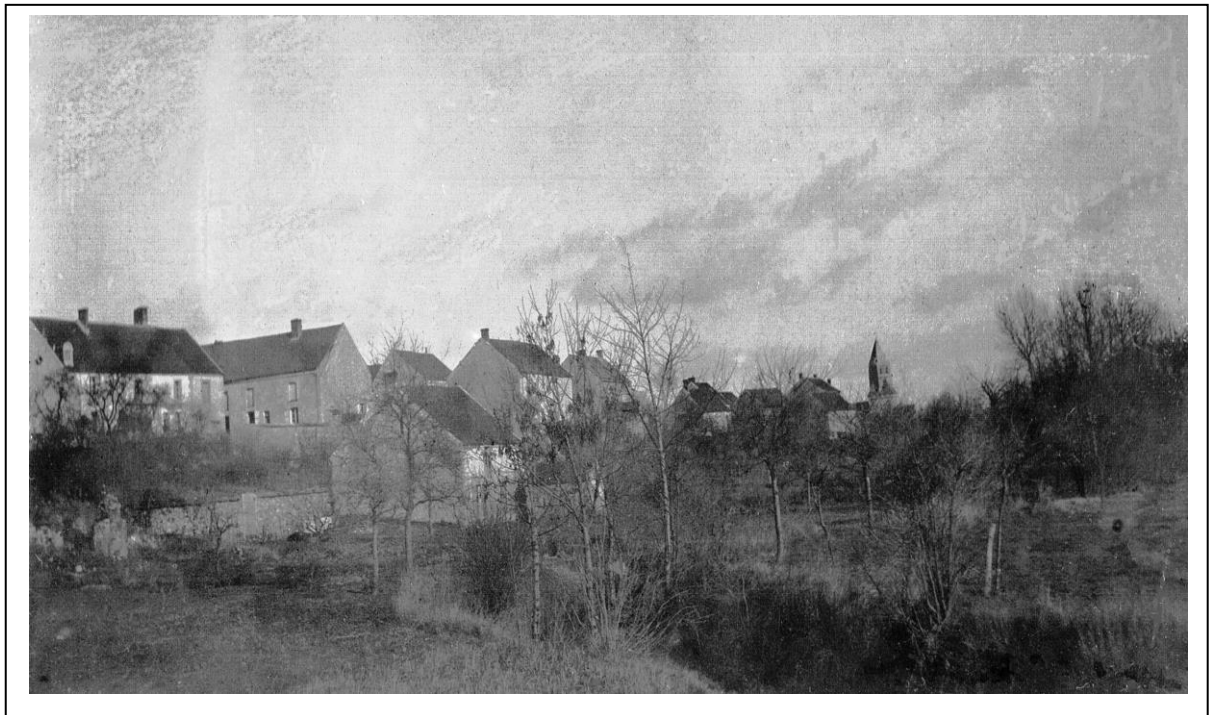
### **Je décompacte**

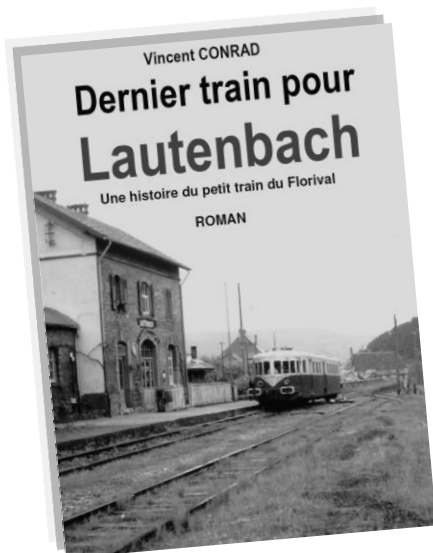
Pour aérer la terre, on oublie le labour en profondeur pour préférer un travail avec une grelinette. Un outil qui permet de préserver la structure et la vie du sol, sans mélanger les couches. Profitez-en pour analyser votre terre et éviter les erreurs de plantation. Par exemple, dans un sol acide, vous pouvez planter, hors gel, des digitales, des hellébores ou des anémones du japon. Dans un sol basique, préférez des achillées, de la campanule ou des centaurées.

*D'après le magazine Télé 7 jours.*

# DIS, C'ETAIT COMMENT AVANT ?

## COHAN – Vue du centre





# Dernier train pour Lautenbach - Episode 16

- Tu sais, on a tout fait pour le défendre, on a fait des grèves, on a bloqué des trains, mais ça n'a servi à rien. Son avocat a essayé de plaider le suicide de la jeune femme, mais il n'avait aucune preuve et cette hypothèse a été balayée par l'avocat du père de la victime, le député Mayershoff, qui

s'appuyait sur les témoignages concordants ne laissant aucun doute sur la faute de ton père !

Pierre ne répondait plus, il était prostré au fond de la cabine et laissait couler ses larmes.

La voie de chemin de fer longeait maintenant la grande ligne Strasbourg - Mulhouse, puis stoppa au feu rouge en attendant que son accès soit libéré.

- Pauvre Pierrala, dit Jules, je comprends ce que tu peux ressentir. Ce n'est pas facile de découvrir la triste réalité des choses. Tu sais, l'erreur est humaine, ça peut arriver à tout le monde de se tromper !

- Non, pas à mon père ! dit subitement Pierre qui se mit en colère. Vous aussi vous pensez qu'il est coupable ! Eh bien moi je suis sûr du contraire et je le prouverai !

Il se leva brusquement, ouvrit la porte de la cabine et sauta sur le ballast, puis se mit à courir le long de la voie.

Jules lâcha un juron alsacien intraduisible qui à lui seul résumait à la fois sa colère et sa tristesse, mais aussi sa compréhension face au comportement de Pierre

- Attention, reviens ! C'est dangereux !

Il descendit à son tour de la cabine pour tenter de le rattraper. N'ayant plus les jambes de ses vingt ans il s'essouffla rapidement. Pierre continuait de courir le long de la voie principale en direction de la gare de Bollwiller qu'on apercevait au loin.

Le sang de Jules se glaça quand il perçut la vibration caractéristique des rails à l'approche d'un train. D'instinct il s'écarta de la voie, se retourna et vit arriver avec effroi le rapide Strasbourg - Lyon. Il cria :

- Attention Pierre ! Ecarte toi, un train arrive !

Mais son cri fut couvert par l'avertisseur strident de l'express. Il eut juste le temps d'apercevoir le regard d'effroi de Pierre qui venait de voir le train avant de tomber, entraîné par le souffle du rapide à pleine vitesse. La BB 22200 et ses huit voitures de voyageurs passa en sifflant à côté de Jules qui tenait fermement sa casquette pour ne pas qu'elle s'envole, tout en protégeant sa tête des éventuels morceaux de ballast que le convoi pouvait projeter par sa vitesse.

Le train était déjà loin à l'horizon quand il se releva et aperçu le corps de Pierre allongé sur le ballast quelques dizaines de mètres plus loin.

Le chef de gare accourrait également et les deux arrivèrent en même temps devant Pierre qui, à leur grand soulagement, commençait à se redresser. Il saignait du nez et ses genoux étaient bien écorchés.

- Petit inconscient, tu peux te vanter de m'avoir fait une belle peur ! dit sévèrement le chef de gare.

- Vous ne pouvez pas comprendre, lui répondit Jules en aidant Pierre à se relever, c'est de ma faute !

- Amenez le à mon bureau, j'ai une trousse de secours pour soigner tout ça !

Pierre ne pleurait plus. Son visage était complètement fermé et il se murait dans un silence total.

Jules s'inquiétait :

- Quand ton grand-père va me demander ce qui s'est passé, je vais passer un sale quart d'heure !

- Bon, dit le chef de gare, si tu ne veux pas retarder l'autorail de onze heures, il faut peut-être que tu songes à récupérer ton train et à l'amener à Mulhouse ! La voie est libre mais ça ne va pas durer !

- D'accord, j'y vais, je te confie le gamin, prends en soin, son grand-père viendra le chercher tout à l'heure !

- Jules ! appela Pierre.

- Oui ?

- Merci et pardon ! dit-il en relevant la tête avec un très léger sourire.

Papapa Henri fut très surpris de voir arriver son petit-fils couvert de pansements.

- Mais que t'es-t-il arrivé ?

- Oh, rien, en descendant de la locomotive tout à l'heure, j'ai trébuché sur le ballast et je suis tombé ! Ça fait mal ces cailloux pointus !

Il remisa sa peine et les révélations de Jules au fond de lui-même et tenta de ne rien laisser paraître comme il le lui avait promis. Très enthousiaste, il raconta son expérience de cheminot junior et Henri fut une fois de plus persuadé que la relève des générations au sein de la SNCF était assurée.

L'après-midi Pierre prétextait un coup de fatigue pour ne pas accompagner son grand-père au jardin. Couché sur son lit, il reprit son cahier et nota les nouvelles révélations concernant son père. La vérité crue lui était arrivée en pleine figure le matin même et bien qu'il s'y attendait, le choc avait été rude. Mais peu à peu les paroles de Jules lui revinrent en tête. Lui et ses collègues étaient persuadés de son innocence mais face aux témoignages accablants, sa culpabilité n'avait fait aucun doute aux yeux des juges. Il ne pouvait imaginer que ce père qu'il adorait ait pu être un jour capable de négliger le sérieux de son travail au point de faire une erreur aux conséquences si graves.

- Et si papa était vraiment innocent ? Et si la jeune fille s'était effectivement suicidée ? se dit-il à voix haute. Et si c'était une monumentale erreur judiciaire ?

Pierre se remémora ce jour de mars dernier où il avait assisté avec son père à une conférence passionnante sur l'affaire Dreyfus, cet officier français condamné pour haute trahison, puis réhabilité quelques années plus tard. Il se souvint de l'intervention d'Emile Zola et de ce « J'accuse », titre d'une lettre ouverte au Président de la République et publiée à la une du journal « L'Aurore ».

Abreuvé par les romans d'Agatha Christie qu'il dévorait depuis quelques mois, il se mit dans la peau d'Hercule Poirot et d'Emile Zola pour se dire à voix haute:

- Papa a certainement été accusé à tort et quelqu'un devait peut-être avoir un intérêt à ce que la justice trouve un coupable idéal pour que l'affaire soit classée au plus vite. Il faut que je fasse tout pour le réhabiliter, mais il me faudrait des preuves ! Et s'il le faut j'écrirai au Président de la République pour demander sa réhabilitation !

- Tu parles tout seul maintenant ? dit Mamama Emilie en frappant à la porte de la chambre.

- Euh, non, non, enfin, je réfléchissais !

- C'est bien de réfléchir, mais en attendant tu as de la visite ! dit-elle en ouvrant la porte de la chambre pour y laisser entrer Annick. Allez, je vous laisse, mais par ce beau temps, vous feriez mieux de jouer dehors !

- Bonjour Annick ! dit Pierre avec un sourire.

Elle avait attaché ses cheveux blonds en un chignon tenu par un crayon. Cette coiffure mettait en valeur son visage fin au teint légèrement halé par le soleil. Elle portait une belle robe légère d'été aux reflets bleu ciel. Il se dit que c'était vraiment une belle fille.

- Bonjour Pierre, je venais te voir suite à ta demande d'informations concernant l'accident de l'autorail dont on a parlé hier.

- Ah oui ! Et alors ? demanda-t-il en connaissant déjà la réponse.

- Eh bien voilà ! dit Annick en s'asseyant sur le lit à côté de lui. Mon père se souvient bien de l'accident car il a été chargé des reportages à ce sujet à l'époque et... Elle paraissait visiblement gênée. En fait, je ne comprends pas pourquoi tu me demandes des renseignements sur quelque chose que tu devrais savoir car...

- Eh bien non ! Tu vois, le problème est justement que je devrais savoir et que je ne sais pas ! Enfin, je ne savais pas.

- Ah, parce que tu sais la vérité ?

- Oui, je l'ai apprise ce matin.

- Ça me rassure car j'avais un peu de mal à me décider à t'annoncer que c'était ton propre père qui était à l'origine de l'accident. Et comment tu encaisses ça ?

- Ça fait très mal au départ, mais tu sais, je connais bien mon père et j'ai du mal à imaginer qu'il puisse être responsable de cet accident. Quand tu es arrivée, j'étais en train de me dire qu'il fallait que je trouve absolument des preuves de son innocence afin de le réhabiliter comme Dreyfus.

- Comme qui ?

- Le capitaine Dreyfus, c'est un officier de l'armée française qui avait été accusé à tort de haute trahison alors qu'il était innocent !

- Et comment tu vas t'y prendre ?

- Ben justement, je ne sais pas !

- Tu devrais en parler à ton père ?

- Oh non, c'est hors de question, c'est un sujet tabou ! Ni lui, ni mon grand-père n'ont voulu me raconter ce qui s'était passé ! Ça m'a gâché mon anniversaire. Je leur en parlerai quand j'aurai des preuves.

- Comment veux-tu prouver l'innocence de ton père ? Papa m'a dit que les témoignages contre lui étaient accablants !

- Et s'ils étaient faux ? Et si, comme a essayé de le prouver l'avocat de papa, la jeune fille voulait se suicider ?

- La jeune fille en question était la fille du député Mayershoff et quand on est fille de député, on ne se suicide pas, voyons ! D'ailleurs comment prouver ça ? Elle n'est plus là pour en parler !

Annick était un peu dubitative et tous les deux restèrent silencieux quelques instants. Puis elle reprit subitement :

- Mais bien sûr ! Il y a une solution ! On va demander à mon père de reprendre le dossier. En tant que journaliste, il a des possibilités de disposer de certaines informations qui pourraient nous aider et notamment des archives du journal !

- Génial ! c'est génial ! merci !

Pierre lui fit une bise sur la joue pour la remercier.

Elle redevint tout à coup très calme et regarda Pierre droit dans les yeux. Ils échangèrent un long regard, puis elle ferma ses yeux et approcha lentement son visage de celui de Pierre jusqu'à ce que leurs lèvres se touchent. Il ressentit un frisson parcourir son corps entier. Le baiser fut tellement furtif que l'instant d'après il se demanda s'il avait bien eu lieu. Elle rougit et se leva précipitamment.

- Je dois partir dit-elle d'un air gêné. Elle quitta la chambre sans se retourner.

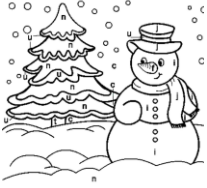
- Attends ! cria Pierre.

Annick avait déjà quitté la maison et traversait rapidement la cour.

*A suivre...*



# LA RONDE DES MOIS



Janvier grelottant, neigeux et morose,  
Commande la ronde éternellement.

Déjà Février sourit par moment.  
Mars cueille frileux une fleur éclos.

Avril est en blanc, tout ruché de rose,  
Et Mai, pour les nids, tresse un dais clément.



Dans les foins coupés, Juin s'ébat gaiement,  
Sur les gerbes d'Or, Juillet se repose.

Derrière Août qui baille au grand ciel de feu,  
Se voile Septembre en un rêve bleu.

Le pampre couronne Octobre en démente.  
Novembre, foulant du feuillage mort,  
Fuit l'âpre Décembre au souffle qui mord.



Et le tour fini, sans fin recommence.

E. Tavan



# A MÉDITER

## RIEN DANS CE MONDE N'ARRIVE PAR HASARD

Un roi africain avait un ami d'enfance qui était très proche de lui. Cet ami avait une habitude curieuse : quel que soit l'évènement qui lui arrivait dans la vie, positif ou négatif, il disait : « C'est génial ! »

Un jour, le roi et son ami partirent à la chasse. Son ami prépara les fusils pour le roi. Mais il fit sans doute une bêtise, car un des fusils explosa dans les mains du roi et le priva de son pouce. Au moment où cet accident arriva, l'ami dit, comme d'habitude : « C'est génial ! »

A cela le roi, qui était vraiment en colère, lui dit : « Non, ce n'est pas génial du tout. » et en donna la preuve à son ami en le jetant en prison.

Un an plus tard, le roi chassait hors de son royaume et des cannibales le capturèrent et le firent prisonnier dans leur village. Ils l'attachèrent à un tronc, mirent du bois autour de lui et s'apprêtèrent à le faire griller vif pour le manger. Mais, au moment où ils allaient mettre le feu, ils s'aperçurent qu'il lui manquait un pouce. Une de leurs croyances étant qu'en le mangeant, il leur arriverait la même chose, ils détachèrent le roi et le laissèrent partir.

Sur le chemin du retour, exténué, choqué, il se souvint des circonstances dans lesquelles il avait perdu son pouce.

A peine arrivé, il se fit conduire à la prison pour parler à son ami.

« Tu as raison, mon ami, dit-il, c'était génial que je perde mon pouce. »

Et il lui raconta ce qui lui était arrivé. « Je te supplie de me pardonner de t'avoir laissé croupir en prison si longtemps. C'était mal de ma part de t'avoir fait cela. »

Son ami lui répondit : « Mais non, c'était génial au contraire ! »

« Qu'est-ce que tu veux dire ? Comment le fait de te jeter en prison, toi, mon ami, pourrait-il être génial ? »

« Si je n'avais pas été en prison, j'aurais été avec toi. Et ils m'auraient mangé. »

Ce qui nous arrive dans la vie ne semble pas avoir de sens, mais en gardant une attitude positive, vous lui trouverez un sens. Et vous transformerez le mal en bon, en génial même. Il suffit de chercher le génial, et vous le trouverez.



# 5 FRUITS ET LEGUMES PAR JOUR



## LE POIREAU



Le poireau fait partie de la même famille que l'oignon et l'ail. C'est un légume résistant que l'on retrouve toute l'année sur les étals des marchés. Sa saveur subtile et délicate agrmente à merveille les soupes et les salades. Il est actuellement le neuvième légume le plus consommé en France. Et comme la majorité des légumes, il est très pauvre en calories (25Cal/100g) tout en étant rassasiant. Il est également riche en substances soufrées qui lui donnent d'ailleurs son goût particulier.

Les bienfaits nutritionnels du poireau sont nombreux et non négligeables :

**Riche en eau donc diurétique :** Le poireau est riche en eau ce qui lui permet de participer à nos besoins hydriques journaliers. Riche en potassium et pauvre en sodium, le poireau joue un rôle diurétique important.

**Source de fibres :** Le poireau est riche en fibres (2,3 g pour 100 g), qui vont permettre de stimuler et régulariser le transit intestinal.

**Stimule le système immunitaire :** Le poireau est source de vitamine C qui stimule le système immunitaire, participe à la formation du collagène et au bon fonctionnement du système nerveux, et stimule l'absorption du fer.

**Riche en antioxydants :** Il contient des composés sulfurés et des antioxydants qui lui permettent de prévenir certains cancers.

**Des vitamines du groupe B :** Le poireau est source de vitamine B6 qui joue un rôle sur l'énergie, le système nerveux, la synthèse de protéines, la formation des globules rouges et la réduction de la fatigue. Source de vitamine B9, il assure renouvellement cellulaire, très intéressant pour les femmes enceintes pour le développement du fœtus, et chez les enfants en croissance, ainsi que pour les personnes convalescentes.

Le mot du nutritionniste : Le poireau est gorgé de vitamines et de minéraux. Il est préférable de le faire cuire à la vapeur plutôt qu'à l'eau afin de préserver un maximum de minéraux et vitamines durant la cuisson. Le vert de poireau n'est pas à négliger car il est très intéressant sur le plan nutritionnel, en particulier avec son apport en bêta-carotène.

Que faire avec des poireaux, du jardin à l'assiette :

Les poireaux se cuisent à l'eau ou à la vapeur. On peut aussi les faire sauter au wok ou à la poêle dans un peu d'huile d'olive, ou encore les braiser à la casserole dans du beurre.

Dans des soupes ou des plats mijotés, ils accompagnent les autres légumes. Froids, ils se consomment à la vinaigrette ou avec une sauce au yaourt.

Généralement, on consomme surtout le blanc du poireau mais les feuilles peuvent servir de bouquet garni pour parfumer un potage.

Vous pouvez également réaliser une fondue de poireaux en les faisant suer dans un peu d'huile d'olive. Ensuite, il suffit d'ajouter de la crème.

Cette base de poireaux sert aussi à garnir des quiches ou des tartes salées. Le poireau se mange aussi en gratin avec une béchamel.

Il est également possible de les déguster crus mais marinés pendant 2 heures dans un peu d'huile d'olive et de citron.

# Cuisine : Comment remplacer les ingrédients de base ?

## LA FARINE



100 gr de farine

- 100 gr de féculé de pomme de terre
- 100 gr de poudre d'amande
- 50 gr de poudre de noix + 50 gr de féculé
- 100 gr de farine alternative

## LES ŒUFS



1 œuf

- 50 gr de banane écrasée
- 2 c. à soupe de maïzena + 4 c. à soupe d'eau
- 60 gr de yaourt

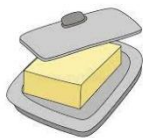
## LE LAIT



En fonction de la recette

- Boissons et laits végétales
- Huile
- Eau

## LE BEURRE



En fonction de la recette

- Purée d'oléagineux
- Huile
- Avocat

## LE SUCRE



100 gr de sucre

- Fruits
- 50 gr de miel
- 30 gr de sirop d'agave
- 2 gr de stevia



## COIN RECETTES



### FLAN AUX CAROTTES

Ingrédients pour 4 personnes: 600 g de carottes, 2 œufs, 1 cube de bouillon de légumes, 50 g de fromage râpé, 60 g de beurre, 1 c. à soupe de crème fraîche épaisse, ciboulette, persil, basilic, sel et poivre.

Préchauffez le four à 180 °C. Épluchez les carottes et taillez-les en lamelles à l'aide d'un économe. Faites-les revenir 2 min dans 60 g de beurre fondu. Ajoutez le bouillon de légumes et 10 cl d'eau. Mélangez et faites cuire jusqu'à ce que toute l'eau soit évaporée. Pendant ce temps, beurrez le moule et déposez une feuille de papier sulfurisé au fond de celui-ci. Mixez ensuite le fromage, les œufs, la crème, les herbes, les carottes et assaisonnez. Versez la préparation dans le moule et déposez celui-ci dans un moule rempli d'eau bouillante pour une cuisson au bain-marie. Enfournez pendant 35 minutes. Démoulez et dégustez ce fabuleux flan aux carottes ! Une manière simple et rapide de cuisiner ce légume d'hiver. Le petit plus, c'est qu'il peut se déguster chaud, tiède ou froid !

### BOULETTES DE VEAU AUX PETITS POIS ET CITRONS

Ingrédients pour 4 personnes: 500 g de steak haché de veau (frais ou décongelé), 1,5 kg de petits pois frais, 2 citrons bio, 1 œuf, 2 gousses d'ail, 1 gros oignon, 1 petit bouquet de coriandre, 2 tranches de pain de mie sans croûte, 5 cl de lait, 1 tablette de bouillon de poule, 2 c. à soupe de farine, 2 c. à soupe d'huile d'olive, sel, poivre.

Faites tremper le pain de mie dans le lait. Écossez les petits pois. Pelez et écrasez l'ail. Rincez et séchez la coriandre, effeuillez et ciselez-la. Dans un saladier, réunissez la viande hachée, la mie de pain essorée entre vos mains, l'œuf, l'ail et la coriandre. Salez, poivrez et travaillez longuement le mélange pour obtenir une farce homogène.

Formez à la main des boulettes de la grosseur d'une clémentine. Versez la farine dans une assiette et roulez-y les boulettes de viande. Tapotez pour retirer l'excédent de farine. . Pressez un citron, coupez l'autre en quartiers. Pelez et émincez l'oignon. Dans une cocotte, faites chauffer l'huile, mettez-y l'oignon à fondre doucement. Versez 50 cl d'eau chaude et diluez- y la tablette de bouillon. Ajoutez délicatement les boulettes dans la cocotte, ainsi que les petits pois, le jus et les quartiers de citron. Couvrez la cocotte et laissez frémir 15 min. Servez bien chaud.

### CRUMBLE D'ANANAS

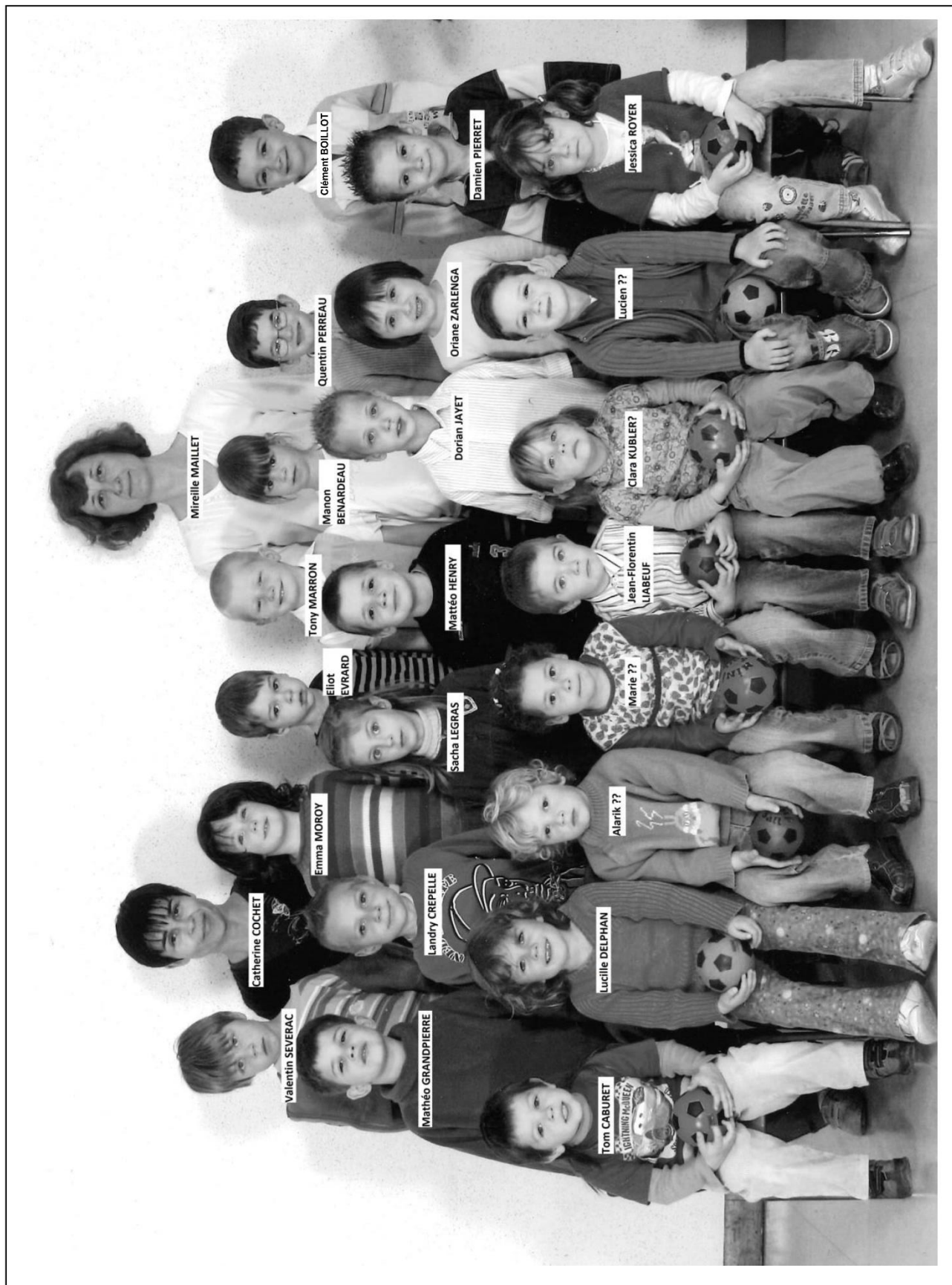
Ingrédients pour 4 personnes: 1 gros ananas, 75 g de noix de coco râpée, 100 g de sucre en poudre, 100 g de beurre, 150 g de farine.

Préchauffez le four à th 6 (180°), et beurrez un plat à four. Épluchez l'ananas, coupez-le en cubes, en éliminant le cœur fibreux et les "yeux". Mettez les cubes dans le plat à four. Dans un saladier, mélangez le sucre, la noix de coco et la farine. Ajoutez le beurre en cubes et frottez le mélange en le soulevant dans vos mains pour obtenir un "sable" grossier. Vous pouvez aussi préparer la "pâte" à crumble au mixeur.

Répartissez le crumble sur les fruits et enfournez pour 30 min environ. Laissez un peu tiédir avant de servir.

# QUI ETAIENT-ILS ?

Voici les élèves de la petite et de la moyenne section de maternelle au cours de l'année scolaire 2007-2008. Il nous manque quelques noms ! N'hésitez pas à nous aider.





# HISTOIRES DROLES



C'est l'histoire d'un gars qui crève le pneu de sa voiture devant le mur d'un asile.

Sur le mur, un fou est accoudé et le regarde.

Le type démonte sa roue, troublé par le regard fixe du fou qui le regarde toujours. Il prend sa roue de secours et, toujours troublé, fait tomber les écrous de la roue dans la bouche d'égout qui était juste à côté. Le gars est très embêté parce qu'il ne peut plus remonter sa roue. Il se demande ce qu'il va faire, quand tout à coup le fou lui dit :

- Vous n'avez qu'à prendre un écrou sur chaque roue. Avec trois écrous par roue, vous pourrez facilement aller à un garage.

Le type, là, il est épaté :

- Ben ça alors ! C'est drôlement intelligent, ce que vous me dites là. Mais qu'est-ce que vous faites dans cet asile ?

- Ben je suis fou, pas con.

Un touriste japonais arrive à l'aéroport Charles de Gaulle et prend un taxi pour aller voir le Stade de France. Sur l'autoroute, il regarde par la vitre arrière et, apercevant une moto qui double, tape sur l'épaule du chauffeur en disant : « Moto Kawazaki, très rapide... Made in Japan ! »

Un peu plus loin sur la route, le touriste tape à nouveau sur l'épaule du chauffeur de taxi et dit : « Là...Auto Toyota, très rapide... Made in Japan ! »

Même s'il est fatigant, le chauffeur ne dit rien, il poursuit sa route jusqu'au stade olympique et débarque son passager : « Voilà Monsieur, ça vous fera 700 euros ». Le Japonais stupéfié par le prix remarque : « Hou La La !...Très cher ! »

Et le chauffeur se retourne avec un grand sourire : « Eh oui, compteur très rapide... Made in Japan ! »

Après plus d'un demi-siècle de mariage, monsieur meurt. Quelques temps plus tard, madame aussi s'en va au ciel. Au ciel, elle retrouve son mari, alors elle court vers lui, l'enlace, l'embrasse et lui dit toute émue :

- Mon chéri, que c'est bon de te revoir !

C'est alors que monsieur un tantinet agacé lui répond :

- Ne me fais pas chier Simone, il me semble que le curé avait été très clair... jusqu'à ce que la mort nous sépare !

Dans une grande entreprise, un chef de service accueille un nouvel employé et commence par lui demander :

- Comment vous appelez-vous ?

- Je m'appelle Albert, et vous ?

Le chef de service est particulièrement agacé par le ton familier de l'employé et lui passe immédiatement un savon :

- Ecoutez, Monsieur, j'ignore dans quel type de société vous avez pu travailler auparavant et je m'en contrefous... Dans cette organisation, on appelle les gens par leur nom, jamais par leur prénom. Et tout spécialement vos supérieurs hiérarchiques. Vous allez donc m'appeler « Monsieur Blandin » à partir de cette seconde et cessez cette familiarité mal placée. Et d'abord, quel est votre nom de famille ?

- Je m'appelle Monchéri...

- Ok, Albert, vous pouvez disposer.

# JEUX

## MOT CARRÉ

	T		I	E	H		O	
I			C		M			T
				O				
O	U						M	S
M		H				E		C
T	I						H	O
				S				
U			E		C			M
	E		T	M	U		C	

Chaque ligne, colonne et carré doit contenir les neuf lettres différentes de la grille. Cherchez logiquement l'emplacement de chaque lettre. La grille résolue, vous verrez apparaître dans les cases grisées un MOT MYSTÈRE.

Ce mot correspond à la définition suivante :  
**CRÉPI TYROLIEN**

## MOTS CROISÉS

A B C D E F G H I J

I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

### Horizontalement

**I.** Manque de rigueur manifeste. **II.** Cité bretonne légendaire. Ruminant à bois. **III.** Élément de réussite. Officier à la plume. **IV.** Envoyai *ad patres*. Pascal. Le foot phocéén. **V.** Pays des terris. **VI.** Région de Bretagne. Jeu de cartes. **VII.** Médecin spécialiste. Il contient plus d'électrons que de protons. **VIII.** Font des trous, des petits trous ! **IX.** Poète français. Dure de la cafetière. **X.** Familiales des salons. Règle de conduite.

### Verticalement

**A.** Faculté de chouette. **B.** Amateur de lentilles. Un amour de dieu. **C.** Valut le Goncourt à un Maurice. **D.** Article du figaro. En tenue d'académie. **E.** Vieux transport. Actinium. **F.** Homme de troupe. Rame sur le clavier. **G.** Gratte-culs. **H.** Aire de vent. Ville belge. **I.** Un ruban dans les tifs. Vieille note. **J.** Usés. Génie féminin.

# Sudoku

## Niveau facile

		2						
	1		6			7		
9	6		4					
	2	9		7				
8			2					3
1		6		4				
	3	7					1	
5						7	6	4
4	8							

			4	9				
2	4		1		7			
8						1		
	8							1
			3	7		6	9	
			2			4		
	1			6	8			
		6			4	5		
7	5							

		4				6		3
	7	1					8	
			8					
6					3		7	
							1	
3			5		6			
4	6	9						
			4	2		1		
				8				5

## Niveau moyen

5		7						
				3	9			
			4			6		
		3	6				9	
	2	9		7				3
			1					
						4		7
	9			2	8			
	8							6

8							3	5
			4		1			
6			9					
	2			7				
				3		8	4	
		5				6		
	8				9	4		
	1	9	7					
							6	2

	9					4	7	
					3			
5	2							
		8		2	1			
2	4		3				6	
	7					9	4	
			9				3	
			7					8
3	1							5

## Niveau difficile

2					6	9		
1		4						
						6	8	
			5					
5	7		6					
			1			4		
		6		9		8		1
		1						5
				3				2

5	7							
								4
2			6	5				7
		3	5					
			2	7			1	
		1				8	3	
					9			
	1	9			4			
							2	6

	3	4						
			9					
						1	7	5
			2	6				7
		7					4	
			3			9	8	
1					8			
5	6		1	4				
						2		6

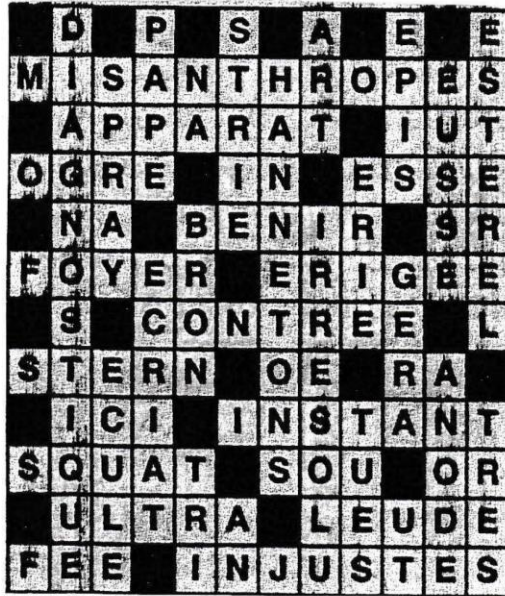
Les grilles qui vous sont proposées comprennent chacune 9 lignes, 9 colonnes, 9 régions de 9 cases délimitées par les traits gras. Vous devez les compléter en plaçant, dans chaque case vide, un chiffre compris entre 1 et 9, qui doit répondre à cette unique condition : Il ne peut apparaître qu'une seule fois par ligne par colonne et par région. Le jeu est donc fini lorsque chaque ligne colonne ou région contient tous les chiffres de 1 à 9 une seule et unique fois.

**Solutions dans le prochain numéro. Bon courage !**

# SOLUTION DES JEUX

(du numéro précédent)

Mots Flèches:



Mots coupés :

PSYCHIQUE



# Sudoku

## SOLUTIONS DU N° PRECEDENT

### Niveau facile

4	6	8	2	3	7	1	9	5
5	3	7	6	9	1	8	4	2
1	9	2	4	5	8	6	7	3
3	1	5	9	4	6	2	8	7
8	4	9	3	7	2	5	6	1
2	7	6	8	1	5	9	3	4
7	2	4	1	6	9	3	5	8
6	8	3	5	2	4	7	1	9
9	5	1	7	8	3	4	2	6

8	6	1	5	7	2	4	9	3
9	3	7	1	4	6	2	5	8
5	2	4	9	8	3	6	1	7
1	5	3	2	6	7	9	8	4
7	8	2	4	3	9	1	6	5
6	4	9	8	5	1	3	7	2
2	9	5	3	1	8	7	4	6
3	7	8	6	9	4	5	2	1
4	1	6	7	2	5	8	3	9

3	2	8	5	4	7	9	6	1
4	7	6	2	9	1	3	5	8
9	1	5	8	3	6	7	2	4
2	4	3	1	7	5	8	9	6
6	8	7	4	2	9	1	3	5
5	9	1	6	8	3	4	7	2
7	6	4	9	5	8	2	1	3
1	3	2	7	6	4	5	8	9
8	5	9	3	1	2	6	4	7

### Niveau moyen

6	3	2	1	7	5	8	4	9
5	8	7	2	4	9	1	6	3
1	9	4	3	8	6	2	5	7
3	4	9	7	5	8	6	2	1
8	7	1	6	3	2	4	9	5
2	5	6	4	9	1	7	3	8
9	1	3	8	6	4	5	7	2
4	2	5	9	1	7	3	8	6
7	6	8	5	2	3	9	1	4

5	2	3	6	4	7	9	8	1
6	9	7	1	3	8	4	2	5
4	8	1	2	9	5	6	3	7
3	5	4	9	2	1	8	7	6
2	1	8	5	7	6	3	9	4
7	6	9	3	8	4	1	5	2
8	4	2	7	1	3	5	6	9
1	7	5	8	6	9	2	4	3
9	3	6	4	5	2	7	1	8

6	8	3	5	1	9	2	4	7
7	9	5	2	8	4	3	6	1
4	1	2	6	7	3	8	9	5
9	3	8	1	4	6	5	7	2
2	6	1	3	5	7	9	8	4
5	7	4	8	9	2	1	3	6
8	4	9	7	2	5	6	1	3
3	2	7	9	6	1	4	5	8
1	5	6	4	3	8	7	2	9

### Niveau difficile

3	2	8	6	4	9	1	7	5
5	6	9	7	2	1	4	3	8
7	4	1	8	5	3	9	6	2
4	7	6	9	1	5	2	8	3
2	9	5	3	7	8	6	1	4
8	1	3	2	6	4	5	9	7
6	5	4	1	8	7	3	2	9
9	8	2	4	3	6	7	5	1
1	3	7	5	9	2	8	4	6

6	5	9	7	1	8	4	3	2
4	3	1	2	6	9	8	7	5
2	7	8	4	3	5	1	9	6
1	6	5	3	8	7	2	4	9
7	8	4	1	9	2	6	5	3
3	9	2	6	5	4	7	1	8
8	4	6	5	7	3	9	2	1
9	2	3	8	4	1	5	6	7
5	1	7	9	2	6	3	8	4

4	5	7	9	3	2	6	1	8
2	6	8	5	7	1	9	3	4
3	9	1	6	8	4	7	5	2
8	4	6	1	5	9	2	7	3
1	2	9	7	4	3	8	6	5
7	3	5	2	6	8	1	4	9
9	8	3	4	1	6	5	2	7
6	7	2	3	9	5	4	8	1
5	1	4	8	2	7	3	9	6

# Petites annonces

## PROFESSIONNEL DE COULONGES

Siret : 44901653400025

### Débarrasse gratuitement

Maison, Appartement, Cave, Grenier, Local commercial  
Travail rapide et soigné

### ACHAT

Antiquité, Objets de collection, Bibelots, Tableaux, Jouets anciens, Militaria etc ..

Estimation et déplacement gratuit

Téléphone : 06 22 64 82 85

\*\*\*\*\*

**Vous souhaitez passer une annonce gratuitement dans le prochain numéro du News  
Coulongeois ? (Parution fin Avril 2023) Vous pouvez soit :**

- Envoyer un courriel à l'adresse « [mairie.coulonges-cohan@orange.fr](mailto:mairie.coulonges-cohan@orange.fr) » en précisant le contenu de votre annonce, sans oublier vos nom, prénom et coordonnées (téléphone et/ou courriel)
- Découper le bas de la page et le déposer dans la boîte à lettres de la mairie après avoir indiqué le contenu de votre annonce, sans oublier vos nom, prénom et coordonnées (téléphone et/ou courriel)

Descriptif de l'annonce :

NOM Prénom :

Téléphone :

Courriel :